

Le livre en Occitanie – Chiffres-clés 2021

	4	LES AUTRICES ET LES AUTEURS
	12	LA VIE LITTÉRAIRE
	22	L'ÉDITION
	30	LA LIBRAIRIE
	40	LA LECTURE PUBLIQUE
	46	LE PATRIMOINE
	50	L'ASSOCIATION ET SES ADHÉRENTS
	54	L'ENQUÊTE : mesures d'impact de la crise Covid dans la filière livre en Occitanie
	74	VOS INTERLOCUTEURS

3^e édition des chiffres-clés du livre en Occitanie : s'inscrire dans le temps

Le rythme est désormais installé : chaque début d'année impaire, Occitanie Livre & Lecture édite un état des lieux chiffré et commenté du livre en région.

Les données sur lesquelles se base ce nouvel opus ont été recueillies entre 2019 et 2020. Partant des mêmes items que la précédente édition, elle permet de mesurer les évolutions tout en s'enrichissant de focus autour des questionnements et réflexions du moment. Pour cela, nous avons :

- administré des questionnaires auprès des éditeurs et libraires puis commandé des analyses à deux experts spécialistes de l'économie du livre ;
- extrait les données de l'Observatoire de la Lecture Publique (Service du Livre et de la Lecture du ministère de la Culture) en lien avec la Drac Occitanie ;
- établi des statistiques spécifiques pour les auteurs, la vie littéraire et le patrimoine ;
- enfin, exploité nos données administratives relatives aux adhésions.

L'ensemble des informations sur les acteurs du livre de notre territoire est compilé grâce à la base de données RIC (Réseau Information Culture), administrée par la Philharmonie de Paris. À ce titre, notre politique sur les données personnelles est consultable sur notre site Internet.

Mais ces données ont été pour partie bouleversées par la crise sanitaire qui sévit depuis mars 2020. Afin de rendre compte de ce contexte particulier, nous avons pris le parti de mentionner en fin de cette édition les résultats de l'enquête d'impact réalisée en avril/mai en commun, d'une part avec la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la Drac Occitanie ainsi que les autres agences culturelles en région, et d'autre part avec les autres structures du livre et la Fédération interrégionale du livre et de la lecture. La Fill vient d'ailleurs de publier la synthèse des études réalisées dans les régions : *Le livre face à la pandémie*.

Les Chiffres-clés 2021 permettent quant à eux de produire sur le temps long une cartographie du secteur et ainsi de mesurer les mutations de celui-ci depuis 2016 comme de constater l'impact des projets et politiques publiques menés en sa faveur.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture !

→ À la croisée des politiques publiques nationales et régionales, Occitanie Livre & Lecture rassemble tous les professionnels pour un développement harmonieux et pérenne de la filière du livre sur notre territoire. Cette filière dense compte plus de 3 400 acteurs :

- 1 143 autrices et auteurs
- 378 maisons d'édition
- 260 librairies
- 1 284 bibliothèques
- 101 établissements conservant des fonds patrimoniaux
- 264 manifestations littéraires.

Fondée à l'initiative de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, de la Drac Occitanie et des acteurs eux-mêmes, notre agence met notamment à la disposition de tous informations, outils et ressources.



CHAPITRE 1 :

Les autrices et les auteurs

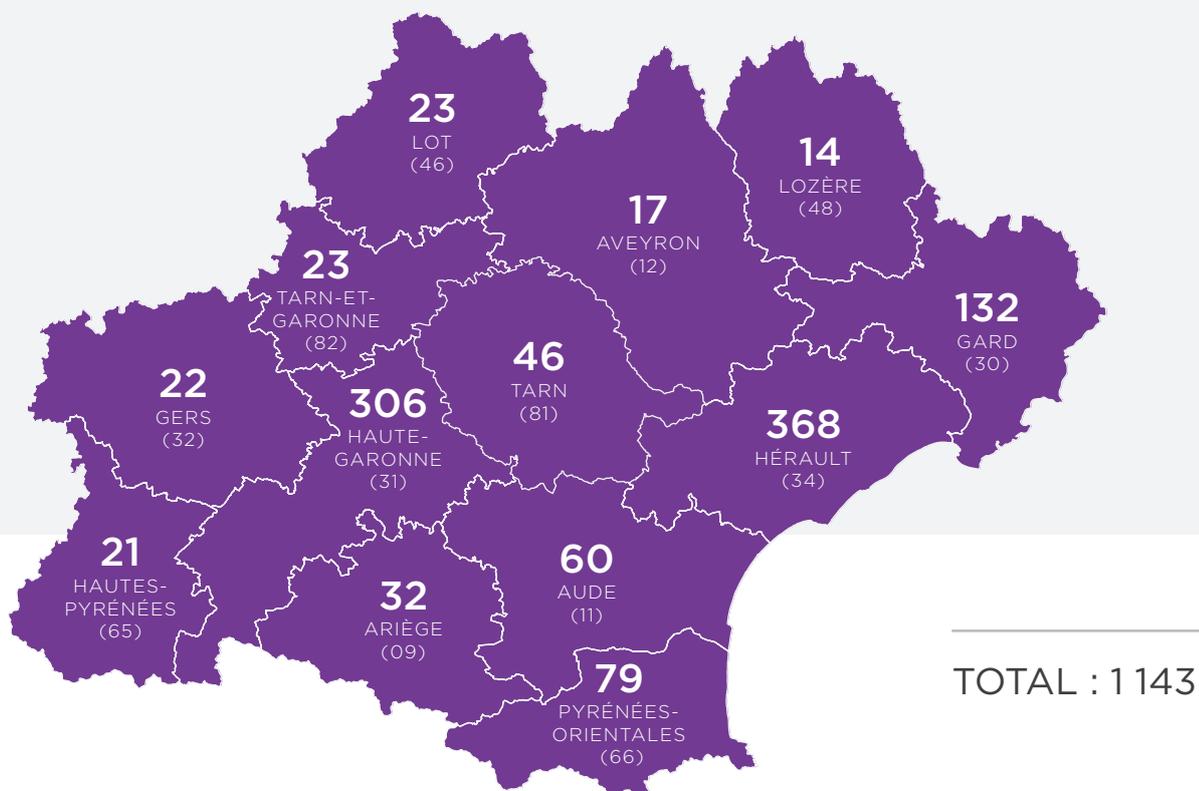


Les autrices et les auteurs

RÉPARTITION DES AUTEURS SUR LE TERRITOIRE

Le nombre d'auteurs est relativement proportionnel à la démographie par département. Dans les départements de l'Hérault et de la Haute-Garonne, les métropoles de Montpellier et de Toulouse concentrent plus de la moitié des auteurs du territoire : 32 % pour l'Hérault et 27 % pour la Haute-Garonne.

Une légère baisse du nombre d'auteurs résidant en Haute-Garonne est à noter par rapport à 2019 : 306 au lieu de 319 (- 4 %), tandis que l'Hérault, le Gard et l'Aude sont à la hausse avec respectivement 16 %, 5 % et 9 %.



MÉTHODOLOGIE

Les informations proviennent principalement de la base de données RIC, outil à partir duquel il est possible de réaliser des études statistiques. Certaines de ces informations, renseignées par les auteurs eux-mêmes, sont mises à disposition sur le site de l'agence dans l'annuaire des professionnels.

Ces données ont été complétées de sources croisées : un questionnaire envoyé aux auteurs ainsi que des informations récoltées dans les dossiers de candidatures aux bourses de création.

En 2020, 1143 auteurs sont recensés dans l'annuaire soit une augmentation de 6 % depuis 2019. Ils représentent tous les corps de métiers : écrivains, illustrateurs, dessinateurs, scénaristes de bande dessinée, poètes, traducteurs — et répondent aux deux critères spécifiques leur permettant d'être référencés : résider dans l'un des 13 départements d'Occitanie et avoir publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur au cours des 10 dernières années.

PROFIL DES AUTEURS

Répartition hommes/femmes

Les auteurs sont majoritairement des hommes, comme l'indiquaient déjà les chiffres de 2016 et de 2019 (données identiques) et les statistiques nationales.

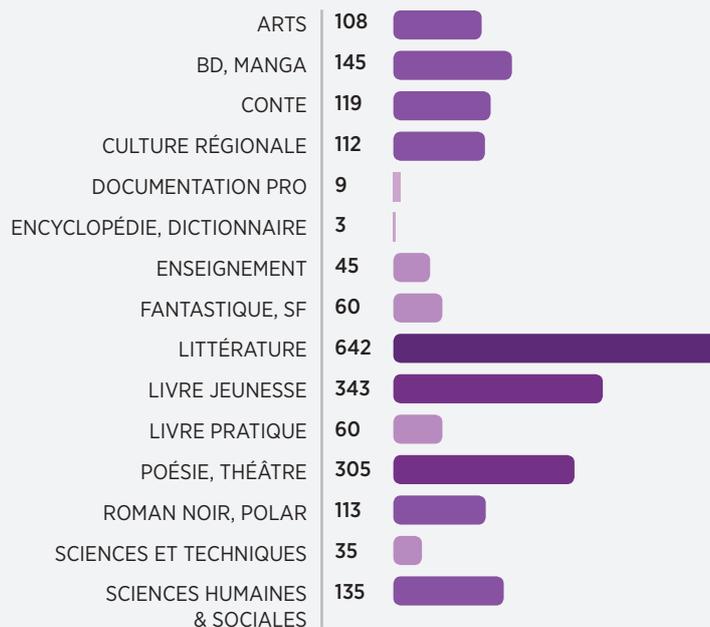


Genres littéraires

Des évolutions dans la production littéraire en région sont à noter par rapport à 2019.

La littérature générale (romans et nouvelles) affiche une croissance de 25 % et concerne 642 auteurs au lieu de 513. Dans un marché global plutôt stable au cours des dernières années, une telle croissance mérite d'être soulignée.

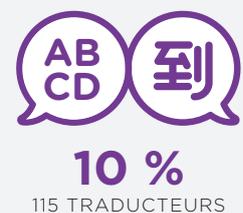
Dans le domaine des livres d'art et livres d'artiste, nous recensons 108 auteurs en 2020 pour 83 l'année précédente, soit une augmentation de 30 %. La littérature de jeunesse et la poésie/théâtre sont les autres genres les plus représentés.



Résultat supérieur à 100 % car plusieurs réponses possibles

Corps de métiers

Certains cumulent plusieurs activités littéraires mais près de 80 % exercent une seule activité.



Résultat supérieur à 100 % car plusieurs réponses possibles

Publications

Un tiers des auteurs a une bibliographie conséquente de plus de **20 titres**. Ces derniers pratiquent plusieurs genres littéraires. Une tendance à la « spécialisation » est toutefois relevée avec, aujourd'hui, plus de 50 % d'entre eux publiant dans un seul genre.



50 %
Publication
1 genre
littéraire



25 %
Publication
2 genres
littéraires



14 %
Publication
3 genres
littéraires



11 %
Publication
4 genres et
plus

LA CRÉATION LITTÉRAIRE EN OCCITANIE : DIVERSITÉ ET VITALITÉ

Les politiques publiques en faveur des auteurs, de la création et de la vie littéraire, notamment développées par la Drac et par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, favorisent indéniablement une attractivité en région. Dans un contexte national préoccupant, où l'équilibre entre diversité et surproduction devient de fait de plus en plus fragile, la région Occitanie attire toujours plus de nouveaux talents et affiche une qualité d'offre et de propositions culturelles reconnue.

Parmi les auteurs référencés en Occitanie on compte un prix Goncourt en 2019, des adaptations cinématographiques ou des textes joués dans des scènes nationales. Ces 3 dernières années de nombreux écrivains en littérature ont été primés ou en lice pour des prix nationaux voire internationaux. Certains auteurs ont été récompensés par les Grands prix de la SGDL (prix de poésie ou encore le prix pour l'ensemble de l'œuvre).

Il en est de même en BD ou en littérature pour la jeunesse. Un auteur de la région a été sélectionné en 2020 pour la septième année d'affilée (depuis 2014) pour le prestigieux prix suédois, le Prix commémoratif Astrid-Lindgren. Certains auteurs ont cumulé entre 15 et 20 distinctions assorties d'importantes ventes en France. Il paraît difficile de recenser toutes ces distinctions mais la qualité du travail de nombreux auteurs et autrices installés en Occitanie contribue au rayonnement de la littérature française en France comme à l'étranger.

OPÉRATIONS DE VALORISATION ET DE PROMOTION

Que ce soit lors d'événements littéraires organisés par Occitanie Livre & Lecture ou dans des manifestations mises en œuvre en partenariat avec des structures culturelles en région, **90 auteurs en moyenne sont invités chaque année** pour une plus grande visibilité de leur univers et de leur production.

Les bourses d'écriture en Occitanie : une politique de soutien à la création

En un temps où dominant des logiques de concentration économique et d'uniformisation, Occitanie Livre & Lecture contribue à l'essor et à la diversité de la création en accordant des aides aux artistes-auteurs, à la demande et en lien avec la Drac et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, et confirme ainsi une des mesures importantes préconisées par le rapport Racine.

RETOUR SUR LES LAURÉATS 2018-2020

→ **En 3 ans, 270 398 € net (311 894 € brut) ont été versés en droits d'auteur à 57 auteurs de la région dont 36 hommes (63 %) pour 170 847 € et 21 femmes (36 %) pour 99 551 €.**

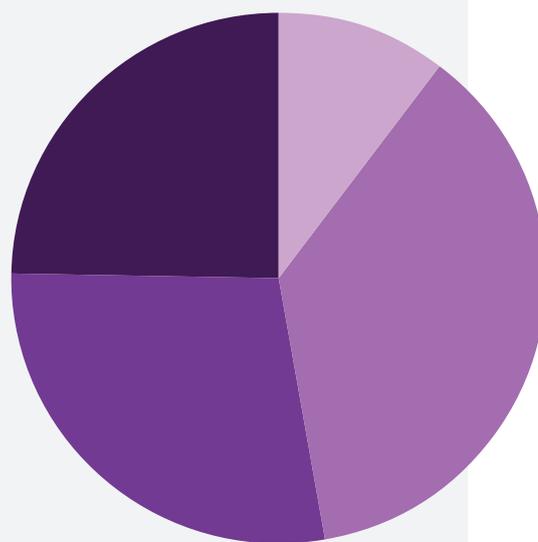
→ Les bourses de création sont allouées selon des critères et des modalités bien définis, disponibles sur notre site Internet www.occitanielivre.fr (rubrique Aides).

UN BREF APERÇU DU PROFIL DES AUTEURS BOURSIERS

Il ne s'agit pas de dresser ici un profil socio-démographique précis des auteurs boursiers, d'évaluer leur parcours, leurs activités professionnelles ou leurs revenus, de quantifier leurs activités périlittéraires, ou encore de mesurer leur mobilité sur le territoire (participation à des manifestations littéraires en vue de la promotion de leurs publications) mais de donner à voir un suivi attentif du dispositif.

→ **Les moins de 45 ans constituent 47 % des auteurs boursiers**

Les auteurs qui ont moins de 35 ans (10 %) sont essentiellement des scénaristes et des dessinateurs de bande dessinée ainsi que des auteurs et des illustrateurs en littérature de jeunesse. Les 25 % qui ont plus de 55 ans sont en général des auteurs « confirmés » avec plus de 30 titres à leur actif.



10 % MOINS DE 35 ANS
 37 % ENTRE 35 ET 45 ANS
 28 % ENTRE 45 ET 55 ANS
 25 % AU-DELÀ DE 55 ANS

Nouveau venu ou auteur confirmé : chacun est concerné !

26 % des auteurs boursiers ont publié **moins de 5 titres** lors de l'obtention de la bourse, ce qui démontre la volonté de l'agence d'accompagner et de confirmer des auteurs « nouveaux venus » qui se distinguent par leur talent et des écritures originales, innovantes, atypiques.

Mais la bourse d'écriture permet également de soutenir des écrivains de plus grande notoriété dans l'aboutissement d'un travail important, comme l'illustre le graphique ci-contre : 8 auteurs détiennent une bibliographie riche de plus de 30 titres (14 %).

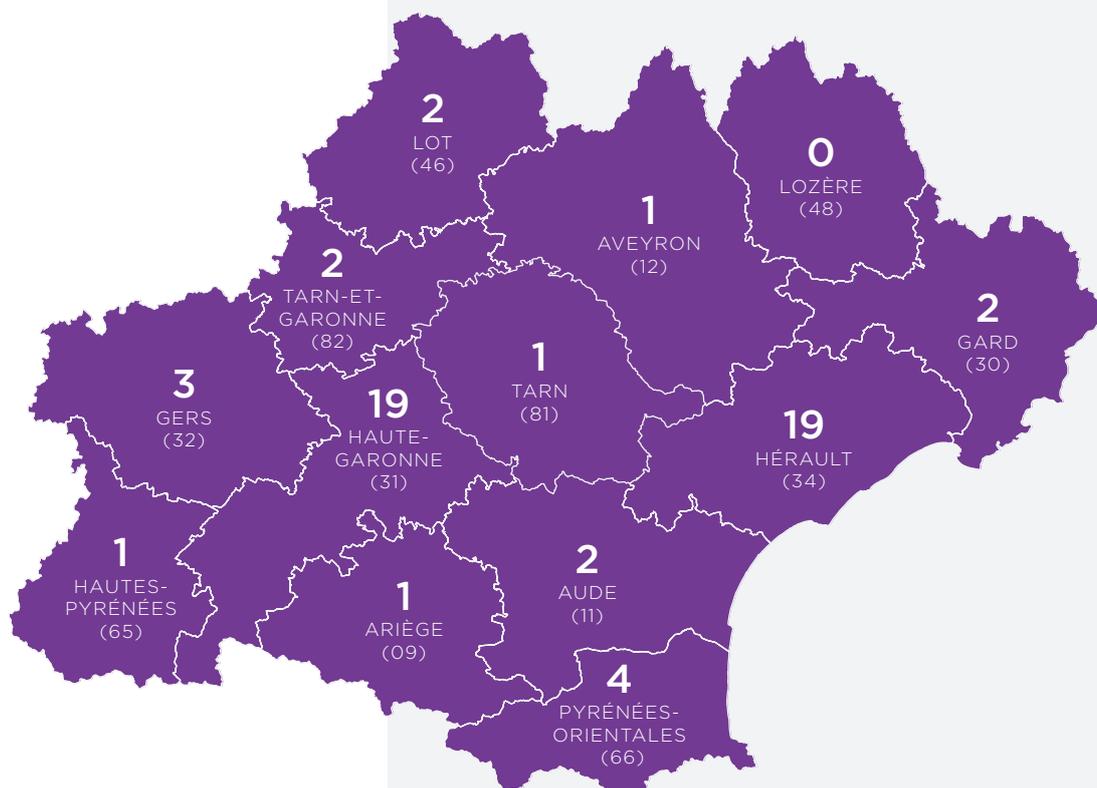
Un traducteur et une écrivaine ont publié chacun plus de 50 titres.



RÉPARTITION DES AUTEURS BOURSIERS PAR DÉPARTEMENT

Le dispositif est ouvert à tous les auteurs installés sur le territoire régional. Sans surprise une majorité significative (67 % des auteurs boursiers) est concentrée dans les départements de la Haute-Garonne (19 auteurs dont 18 à Toulouse) et de l'Hérault (19 auteurs dont 10 à Montpellier). Les autres départements accueillent les 33 % restants. Seul le département de la Lozère n'est pas représenté.

TOTAL : 57

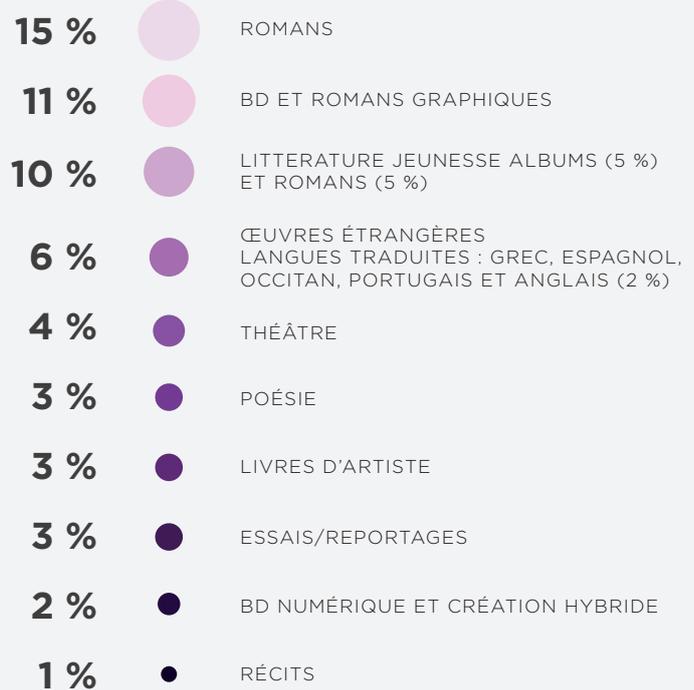


UNE DIVERSITÉ DE GENRES LITTÉRAIRES QUI TÉMOIGNE D'UNE VÉRITABLE VITALITÉ

L'agence soutient des projets d'écriture mais aussi les projets artistiques et graphiques les plus divers (livres d'artiste, albums sans texte, créations hybrides, etc.) et facilite la traduction d'œuvres étrangères en français.

Conformément au souhait de la Drac et de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, elle affiche une volonté d'accompagner tous les genres, même si le roman se distingue.

Certains projets dit « atypiques » qui attestent souvent d'un renouvellement de formes (propos / format / mélange de genres) n'auraient peut-être pas abouti sans le soutien de l'agence qui accompagne volontiers les projets audacieux. Il paraît essentiel d'encourager des projets novateurs, originaux, même si cela représente une prise de risque par rapport aux réalités du marché éditorial.



DES CRITÈRES DE SÉLECTIVITÉ ET UN SUIVI EXIGEANTS

Un vaste réseau de collaborateurs, choisis pour leurs compétences, vient appuyer les valeurs d'exigence et de collégialité défendues par l'agence. Les membres du Comité de lecteurs experts ainsi que ceux de la Commission littéraire sont nommés pour une durée de 3 ans.

En 3 ans :

- **351 dossiers instruits**
- **125 dossiers sélectionnés**
- **57 bourses allouées**

FOCUS

Variation des taux de sélectivité et du nombre de bourses

	dossiers instruits	dossiers sélectionnés	taux de sélectivité <i>(sélectionnés / instruits)</i>	bourses allouées	taux de lauréats <i>(lauréats / sélectionnés)</i>
2018	200	56	28 %	26	46 %
2019	88	34	39 %	13	38 %
2020	63	35	55 %	18	51 %
TOTAL	351	125	35,6 %	57	45,6 %

UNE ENVELOPPE SENSIBLEMENT CONSTANTE ET DES PROJETS QUI ABOUTISSENT

Les enveloppes totales annuelles attribuées aux auteurs sont restées sensiblement les mêmes de 2018 à 2020.

Si le montant moyen est de 4 743 €, l'aide la plus importante est de 8 000 €.

Cette tendance à la diversification des montants alloués aux auteurs est une façon équitable de s'adapter aux différents types de projets et à leur degré d'avancement.

Le montant total brut pour ces 3 dernières années (cotisations incluses prises en charge par l'agence) s'élève à **311 894 €**.

L'agence se fixe comme objectif d'encourager les auteurs les plus divers dans leur création. Les chances que le projet aboutisse à une publication représentent évidemment un élément important dans la décision du comité.

Il est encore trop tôt pour évaluer les taux **d'aboutissement et de publication** (il faut compter d'une manière générale des délais de 2 à 5 ans et les dernières bourses allouées datent à peine de quelques semaines) mais nous pouvons d'ores et déjà compter plusieurs publications.

LES BOURSES DE RÉSIDENCES

Les résidences d'auteur répertoriées en 2018 en Occitanie organisent a minima une résidence par an. Elles sont de tailles et de projets variés et se sont fortement développées ces dernières années. Le dispositif mis en œuvre par Occitanie Livre & Lecture « Bourses de résidence » permet d'attribuer une rémunération à des écrivains nationaux voire internationaux accueillis sur notre territoire, leur offrant ainsi une parenthèse hors du temps pour mener à bien un projet littéraire et ou artistique personnel.

Nombre d'auteurs accueillis et soutenus

- 2018 : **10** auteurs en résidence dans 6 lieux d'accueil différents
- 2019 : **16** auteurs en résidence dans 10 structures
- 2020 : **13** auteurs dans 9 lieux

Nombre total = 39

Montant global alloué = 81 000 €

	Enveloppes totales en net	bourses allouées	Sommes moyennes / auteur
2018	111 000 €	26	4 269 €
2019	74 000 €	13	5 692 €
2020	85 398 €	18	4 744 €
TOTAL	270 398 €	57	4 743 €

SUR LES 57 AUTEURS LAURÉATS :

- **12 ont déjà publié le projet soutenu par la bourse (7 d'entre eux, 1 an à peine après avoir obtenu la bourse).**
- **10 sont en cours de signature de leur contrat d'édition.**
- **9 ont finalisé leur projet et recherchent un éditeur.**
- **Les auteurs lauréats restants (fin 2019-2020) poursuivent activement leurs travaux d'écriture.**

Les projets soutenus qui ont déjà été publiés ont pratiquement tous été salués par la critique.

→ **Un traducteur a remporté le Grand Prix de traduction de la ville d'Arles en 2019**

→ **Un auteur lauréat était en lice pour divers prix de la rentrée littéraire 2020 (Prix Médicis, Prix Décembre, etc.).**

À l'heure où le secteur du livre est fragilisé et confronté à de profondes mutations, il nous appartient de porter une attention toute particulière au statut d'écrivain et de favoriser de **nouvelles perspectives de développement de la vie littéraire dans notre région**. Ce dispositif vise à soutenir un processus de création « vivant » et dynamique. Il favorise l'émergence de nouveaux auteurs, soutient la diversité des écritures et contribue au rayonnement des œuvres des auteurs présents sur le territoire.



CHAPITRE 2 :

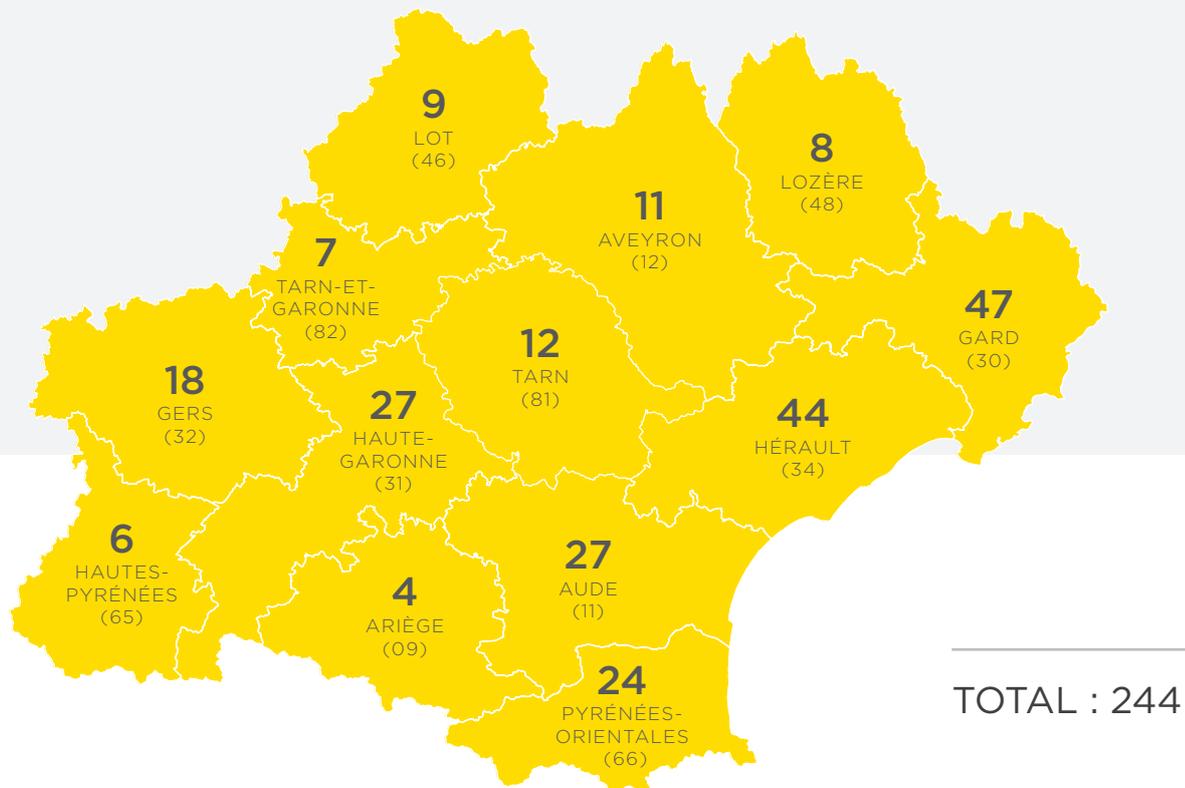
La vie littéraire



La vie littéraire

RÉPARTITION DES MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES SUR LE TERRITOIRE

En 2019, tous genres littéraires confondus, les départements de l'Hérault et du Gard rassemblent à eux deux 91 manifestations littéraires, soit 38 % de l'ensemble. Viennent ensuite l'Aude, la Haute-Garonne et les Pyrénées-Orientales avec un cumul de 78 événements représentant près de 32 % de la programmation annuelle. Avec 41 manifestations, l'Aveyron, le Gers et le Tarn affichent 17 % des propositions d'Occitanie. Enfin, l'Ariège, le Lot, la Lozère, les Hautes-Pyrénées et le Tarn-et-Garonne cumulent 34 festivals, soit 13 % de l'offre régionale.



MÉTHODOLOGIE

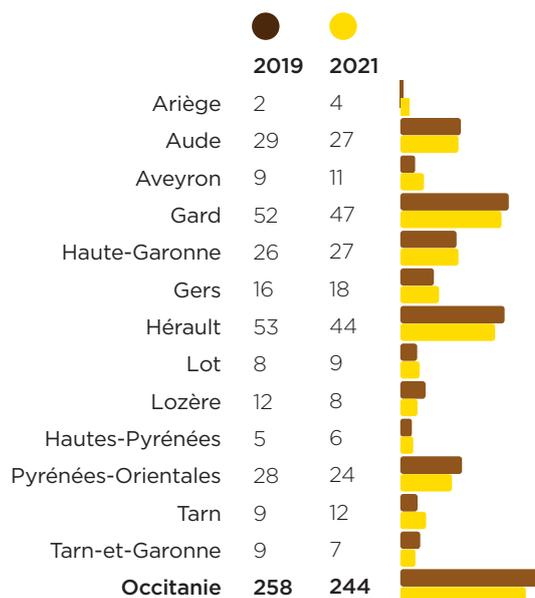
Afin de dresser un portrait de la vie littéraire en Occitanie à travers cette édition des chiffres-clés, nous avons étudié les données des 244 événements recensés dans le calendrier 2019 des manifestations littéraires, ainsi que les résultats de notre enquête du printemps 2020 à laquelle 64 organisations ont répondu, un échantillon représentant 26 % de la profession.

COMPARAISON DU NOMBRE DE MANIFESTATIONS EN OCCITANIE

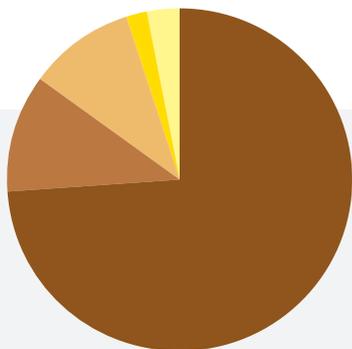
La comparaison du nombre de manifestations littéraires à travers le territoire d'Occitanie indique une baisse de 14 événements, soit une variation de -5,7 % entre les événements littéraires recensés dans le calendrier 2017 (chiffres-clés 2019) et le calendrier 2019 (chiffres-clés 2021).

Parmi les 6 départements dont le nombre d'événements programmés diminue, l'Hérault est marqué par une baisse de 17 % de sa programmation, en perdant 9 manifestations sur 53. La Lozère perd 4 événements, soit 1/3 de sa programmation. Avec de moindres écarts, l'Aude, le Gard, les Pyrénées-Orientales et le Tarn-et-Garonne cumulent 17 manifestations en moins.

→ Toutes proportions gardées, l'Ariège double le nombre de ses événements en passant de 2 à 4. Le Tarn quant à lui marque une augmentation de 33 % de son offre qui passe de 9 à 12 propositions. Enfin, les territoires de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, des Hautes-Pyrénées proposent 7 manifestations supplémentaires.



LE « STATUT » DES STRUCTURES ORGANISATRICES



74 %	●	ASSOCIATION
11 %	●	BIBLIOTHÈQUE OU MÉDIATHÈQUE
10 %	●	COLLECTIVITÉ TERRITORIALE
2 %	●	SOCIÉTÉ COMMERCIALE
3 %	●	AUTRE

Les manifestations littéraires sont portées, à une grande majorité, par des associations (74 %) dont le statut permet à la fois de bénéficier des aides publiques et du mécénat, tout en mobilisant des équipes salariées et bénévoles.

Les médiathèques ou les bibliothèques s'y trouvent à hauteur de 11 %, tandis que les collectivités territoriales représentent 10 % des structures porteuses d'événements littéraires. Les sociétés commerciales forment à peine 2 % du panel.

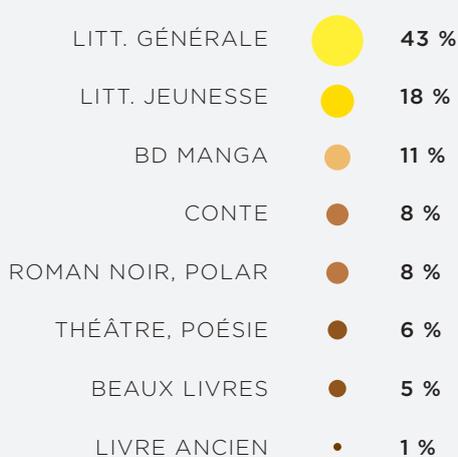
→ Cependant, il peut arriver qu'une structure associative se lie à une collectivité pour déployer une manifestation littéraire. De même certaines manifestations, portées par une collectivité, fonctionnent avec une association et/ou une médiathèque, tant pour la programmation de l'événement que pour son déroulement.

LE « GENRE » DES MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

Bon nombre d'événements qui s'inscrivent dans une programmation dite de littérature générale proposent le plus souvent des ouvrages dans d'autres genres, tels que la littérature de jeunesse, la bande dessinée, le roman noir, par exemple. De même, les festivals de littérature de jeunesse associent volontiers la bande dessinée ou les mangas, avec des contenus adaptés au public ciblé.

Il est en revanche moins évident de trouver des ouvrages de littérature dite blanche dans un festival de romans policiers ou noirs, tandis que des ouvrages de BD « polar » y seront proposés. Par ailleurs, les festivals consacrés au conte, au théâtre, à la poésie comme au livre ancien s'affichent davantage « spécialisés » dans leur programmation et leur offre d'ouvrages à la vente.

Puisqu'il semble quasiment impossible de restreindre un festival à un seul genre littéraire, notre recensement s'appuie sur le classement déclaratif des organisatrices et organisateurs lors de leur réponse à notre collecte de données pour la publication du calendrier annuel.



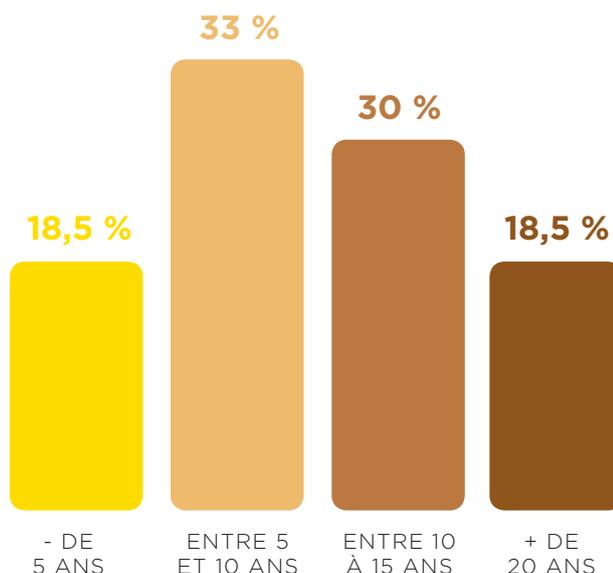
→ Avec 102 événements en littérature dite générale (43 %), la programmation de ce type de manifestations a sensiblement diminué (56 % lors des précédentes éditions des chiffres-clés. Le secteur de la jeunesse prend son envol, passant de 8 % en 2017 à 12 % en 2019. Les événements consacrés au théâtre ou à la poésie augmentent également pour une offre variant de 9 % à 13 %, ainsi que les manifestations consacrées à la bande dessinée et au manga qui constituaient 11 % de la programmation, pour 14 % aujourd'hui. Le nombre de festivals de livres anciens augmente sensiblement pour passer de 3 % à 5 %. De son côté, le conte connaît une baisse : 10 % de la programmation en 2019 pour 13 % en 2017. Notons que 68 manifestations littéraires d'Occitanie sont signataires de la Charte nationale des manifestations littéraires, ce qui représente 28 % du panel.

ANCIENNETÉ DES MANIFESTATIONS

L'échantillon représentatif que nous étudions pour l'ancienneté des manifestations littéraires indique que 18,5 % des manifestations a moins de 5 ans ; 33 % a entre 5 et 10 ans d'ancienneté ; 30 % affiche 10 à 15 ans ; 18,5 % a plus de 20 ans.

→ Près de la moitié des manifestations littéraires existent donc depuis plus de 10 ans, ce qui démontre la dynamique de ce secteur d'activités et sa capacité de programmation au long cours.

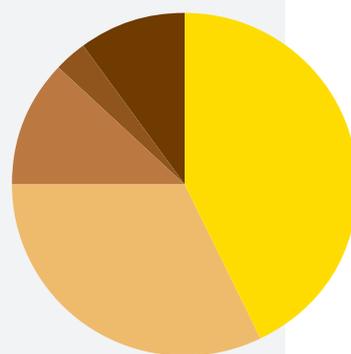
Chaque année, de nouveaux festivals voient le jour, portés par des équipes de bénévoles enthousiastes pour lesquelles les livres comptent, mais aussi celles et ceux qui les écrivent et les conçoivent.



DURÉE DES MANIFESTATIONS

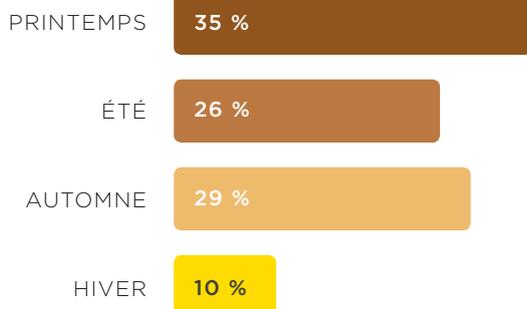
La plupart des manifestations trouve leur public pendant un week-end (43 %), tandis que quasiment un tiers (32 %) d'entre elles se déroulent pendant plusieurs jours, mais moins d'une semaine : cela peut être le cas de manifestations de littérature de jeunesse ou de littérature générale dont certaines s'ouvrent par des interventions en classe des autrices et auteurs au cours de la semaine qui précède la manifestation ; les élèves et leurs parents retrouvant les artistes au cours du week-end pour un temps de rencontre et de dédicaces d'ouvrages. 15 % des manifestations se déroulent pendant une à plusieurs semaines, mais moins d'un mois. Enfin, 10 % seulement des événements proposent une programmation pendant plus d'un mois.

→ À titre d'exemples, le Banquet du livre et des générations de Lagrasse (11) a développé une programmation par saison ; à Montauban (82), le festival Lettres d'Automne qui vient de fêter ses 30 ans déploie tout au long de l'année des rencontres littéraires, des ateliers d'éducation artistique et culturelle ; même chose pour Scientilivre qui rayonne à travers le territoire tout au long de l'année.



43 %	●	1 À 2 JOURS
32 %	●	MOINS D'UNE SEMAINE
12 %	●	1 À 2 SEMAINES
3 %	●	PLUS DE 2 SEMAINES
0 %	●	UN MOIS
10 %	●	PLUS D'UN MOIS

SAISONNALITÉ



Les festivals du livre profitent souvent d'emplacements « extérieurs » pour dérouler tout ou partie de leur programmation sous des tentes ou autres préaux qui accueillent aussi bien les tables de dédicaces que les ateliers artistiques, voire les spectacles associés.

Le printemps et l'été fédèrent toujours plus de manifestations, rassemblant 61 % de la programmation annuelle. Pour autant, l'automne se taille une belle part puisqu'il dépasse l'été avec 29 % des festivals. Quant à l'hiver, moins propice aux rassemblements en extérieur, il rassemble 10 % de la programmation et nécessite des locaux adaptés à l'accueil du public « en salle ».

DÉPLOIEMENT TERRITORIAL

La plupart des manifestations littéraires s'implante au-delà de leur seule commune (13 %), dans le territoire de leur intercommunalité (28 %). Certaines d'entre elles rayonnent dans leur département ou la région (21 % à chaque fois). Tandis qu'une part non négligeable s'étend au plan national (14 %) et une moindre part (3 %) à l'international.

→ Ces chiffres sont une indication intéressante du maillage territorial à l'œuvre dans le champ des manifestations littéraires, qui développent l'ambition de toucher un public toujours plus large en allant à sa rencontre au-delà du périmètre communal.

13 %	●	LA COMMUNE
28 %	●	L'INTERCOMMUNALITÉ
21 %	●	LE DÉPARTEMENT
21 %	●	LA RÉGION OCCITANIE
14 %	●	AU NIVEAU NATIONAL
3 %	●	À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Interprofession : vie littéraire et acteurs de la chaîne du livre

À travers les éléments de cette collecte, nous avons voulu orienter notre enquête vers les pratiques d'inclusion des actrices et acteurs de la chaîne du livre de la part des organisatrices et organisateurs de manifestations littéraires, avant et pendant ces événements.

→ Comprendre comment la profession interagit nous permettra ensuite d'orienter notre offre de formation ainsi que les réflexions des groupes de travail interprofessionnels.

→ L'ensemble des réponses qui suivent émane de questionnaires à choix multiples avec la possibilité de réponses multiples.

RELATION DE LA VIE LITTÉRAIRE AVEC LES AUTRICES ET AUTEURS

Les organisatrices et organisateurs de manifestations littéraires sont 84 % à contacter les autrices et les auteurs, en amont de la manifestation, pour connaître leur disponibilité. Ils sont seulement 19 % à leur demander des suggestions de programmation, mais 39 % à leur proposer des interventions en éducation artistique et culturelle (EAC) ou en ateliers dans le contexte de l'événement. 8% des manifestations répondent à des propositions qui leur sont faites : par réseau relationnel ou sélection des premières réponses à candidature, entre autres.

Pourquoi contactez-vous des autrices et auteurs en amont de la manifestation ?

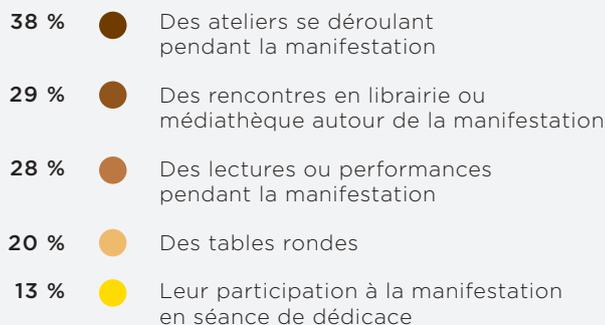


Des autrices et auteurs souvent rémunérés

L'importance de la rémunération des autrices et auteurs dans le cadre d'un événement est dorénavant prise en compte. En effet, à 72 %, les personnes répondantes confirment rémunérer les autrices et auteurs, tous types d'interventions confondus. Parmi elles, 67 % appliquent les tarifs recommandés par la profession (Centre national du livre ou Charte des auteurs-illustrateurs de jeunesse).

La rémunération concerne majoritairement les ateliers ou actions d'EAC. Elle intervient également dans le cadre de lectures ou de performances ainsi que pour des tables rondes. Certaines manifestations littéraires rémunèrent également les autrices et auteurs en dédicace. Dans certains festivals, tous sont payés, quel que soit le type d'intervention mené, pour des questions d'équité entre les participantes et participants.

Pour quelles prestations rémunérez-vous les auteurs ?



RELATIONS DE LA VIE LITTÉRAIRE AVEC LES MAISONS D'ÉDITION OU LES ATTACHÉS DE PRESSE

Les maisons d'édition ou les attachés de presse sont également sollicités par les manifestations littéraires : 65 % d'entre elles déclarent entrer en relation avec ces professionnels, en amont de leur événement.

Ces prises de contact entre les organisatrices et organisateurs de manifestations littéraires et les maisons d'édition ou leurs attachés de presse ont principalement lieu autour de suggestions de programmation (40 %), pour l'obtention d'ouvrages en service de presse (37 %) ou la participation conjointe de la maison d'édition et de son (ses) autrice(s) ou auteur(s) (32 %). Enfin, la question du partage des frais d'accueil des invités intervient à hauteur de 19 % dans ces échanges, une négociation qui semble encore marginale.

→ Pendant la manifestation et lorsqu'elles sont présentes, 43 % des maisons d'édition vendent directement leurs ouvrages au public, sans passer par la(les) librairie(s) partenaire(s) de l'événement.

En amont de la manifestation littéraire, êtes-vous en relation avec les éditeurs ou les attachés de presse des auteurs invités ?



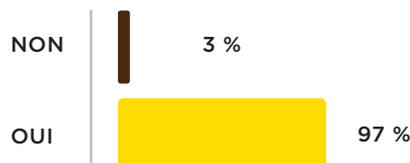
RELATIONS DE LA VIE LITTÉRAIRE AVEC LES LIBRAIRIES

Dans le cadre de ce focus, nous constatons que la plupart des manifestations littéraires s'associent à une ou plusieurs librairies, soit 97 % du panel.

Les actrices et acteurs de la vie littéraire sont 69 % à confier prioritairement l'achalandage de livres à la(les) librairie(s) partenaire(s). Dans les autres manifestations, les ventes sont assurées soit par les éditeurs, soit par les autrices et auteurs - ce qui est notamment le cas pour les ouvrages autoédités. La librairie contribue également à des suggestions de programmation (39 %) et dans une moindre mesure, elle peut être sollicitée pour contribuer aux frais liés à l'accueil d'autrices et auteurs (11 %).

→ Il semble que la librairie soit associée pour son expertise davantage que pour sa participation financière.

En amont de la manifestation littéraire, êtes-vous en relation avec une ou plusieurs librairie(s) ?

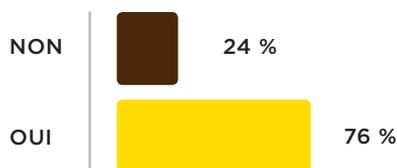


RELATIONS DE LA VIE LITTÉRAIRE AVEC LES MÉDIATHÈQUES

Là encore, les relations de partenariat sont avérées : les manifestations littéraires travaillent avec des médiathèques, en amont de la manifestation, démontrant que l'interprofession fonctionne pleinement dans la vie littéraire. En effet, 76 % des personnes répondantes confirment ce lien.

Véritables actrices et acteurs de terrain, les médiathécaires profitent de la programmation d'un festival pour proposer des ouvrages des autrices et auteurs invités en amont de la manifestation, pour en parler lors de cafés littéraires, pour programmer des rencontres autour de l'événement, ou encore pour organiser des actions de médiation. Il s'agit également de proposer des expositions, des conférences, mutualisées avec l'opérateur. Pour précision : certaines médiathèques sont également actrices de la vie littéraire et portent pleinement des festivals du livre.

Créez-vous des liens en amont de la manifestation avec une ou plusieurs médiathèque(s) de votre territoire ?



→ Avec une répartition des réponses significativement différente de la précédente question qui concerne les relations du festival avec la librairie, les chiffres des relations entre les événements littéraires et les médiathèques éclairent la réalité suivante : si la médiathèque est

sollicitée pour des suggestions de programmation (51 % des réponses le confirment), elle l'est beaucoup moins pour l'achalandage des ouvrages (13 %) que pour une participation financière (29 %) liée aux frais d'accueil des autrices et auteurs.

ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES ET MÉDIATION CULTURELLE

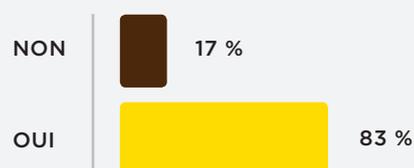
Bon nombre d'événements littéraires s'appuient sur des actions de médiation, en amont des rencontres et/ou pendant le weekend ou la période dite de temps fort. Ils représentent 83 % du panel.

Les raisons qui poussent les actrices et acteurs de la vie littéraire à promouvoir des actions de médiation s'analysent à travers 3 items. La motivation à générer de l'activité pour les invités, si elle existe, semble secondaire, à hauteur de 34 %. En revanche, pour les actrices et acteurs des événements, il s'agit bel et bien d'animer la vie littéraire autour du festival pour 72 % du panel et d'offrir ce type de propositions au public local, pour 69 %.

→ La médiation culturelle, littéraire de surcroît, s'inscrit donc pleinement dans une programmation de festival qui, au-delà de ses temps forts de rencontres publiques autour des autrices et auteurs en dédicaces ou tables rondes, souhaite impliquer les invités de sa programmation dans des temps d'EAC, de médiation, d'ateliers artistiques.

Ainsi, 53 % du panel confirment des actions de médiation autour du livre dans les semaines qui précèdent la manifestation, tandis que pour 12 %, elles surviennent après. Ces actions se déroulent tout au long de l'année pour 35 % du panel.

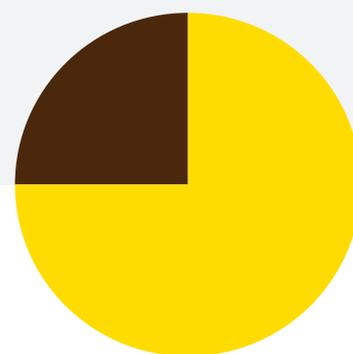
Organisez-vous, autour de la manifestation littéraire, des actions de médiation culturelle (ateliers d'écriture, rencontres...) animées par des auteurs ?



LA RÉMUNÉRATION DE LA MÉDIATION OU DE L'EAC

Le constat est sans appel : 75 % des programmatrices et programmeurs d'actions de médiation ou d'EAC rémunèrent les autrices et auteurs intervenants. Pour autant, la question se pose pour un quart d'entre eux : à travers leurs réponses, nous constatons que les autrices et auteurs n'y sont pas rémunérés, ce qui signifie qu'ils sont invités à travailler gratuitement.

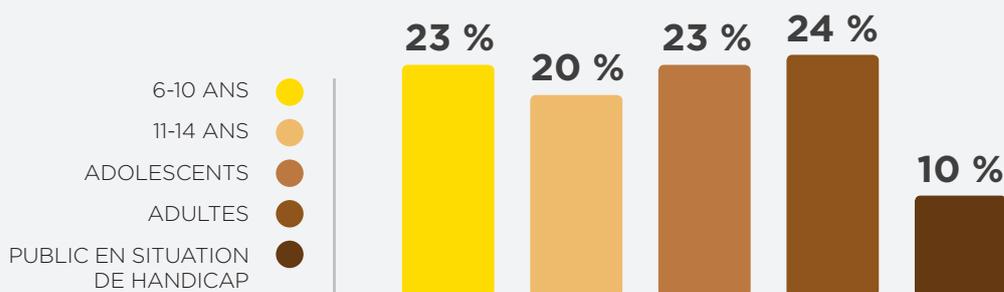
→ Au regard de la fragilité des revenus des professionnels sans statut que sont les autrices et auteurs, il semble inconcevable que de telles pratiques subsistent. Dans ses missions de conseil et de formation, l'agence peut donc chercher à informer, toujours plus, quant à la nécessité de considérer la médiation comme un travail exigeant, qui demande préparation et temps de présence en animation. Cela ne constitue pas un divertissement que les autrices et auteurs invités seraient conduits à mener pour pouvoir être accueillis dans tel festival.



OUI ● 75 %
NON ● 25 %

LIEUX DE MÉDIATION ET PUBLIC

Sans surprise, les établissements scolaires sont les lieux principaux dans lesquels se déroulent les temps de médiation ou d'EAC autour des festivals (58 %). Viennent ensuite les médiathèques, partenaires privilégiés des actions se déroulant pendant le festival (55 %) ; les établissements spécialisés représentant 30 % des lieux d'accueil de ces actions.



→ Le public concerné par les actions de médiation ou d'EAC autour des manifestations littéraires est en majeure partie un public d'enfants et d'adolescents (66 %) que les organisatrices et organisateurs de manifestations touchent soit en classe soit pendant le festival.

10 % des actions sont programmées en direction d'un public en situation de handicap. La médiation pour les adultes concerne 24 % de l'offre.



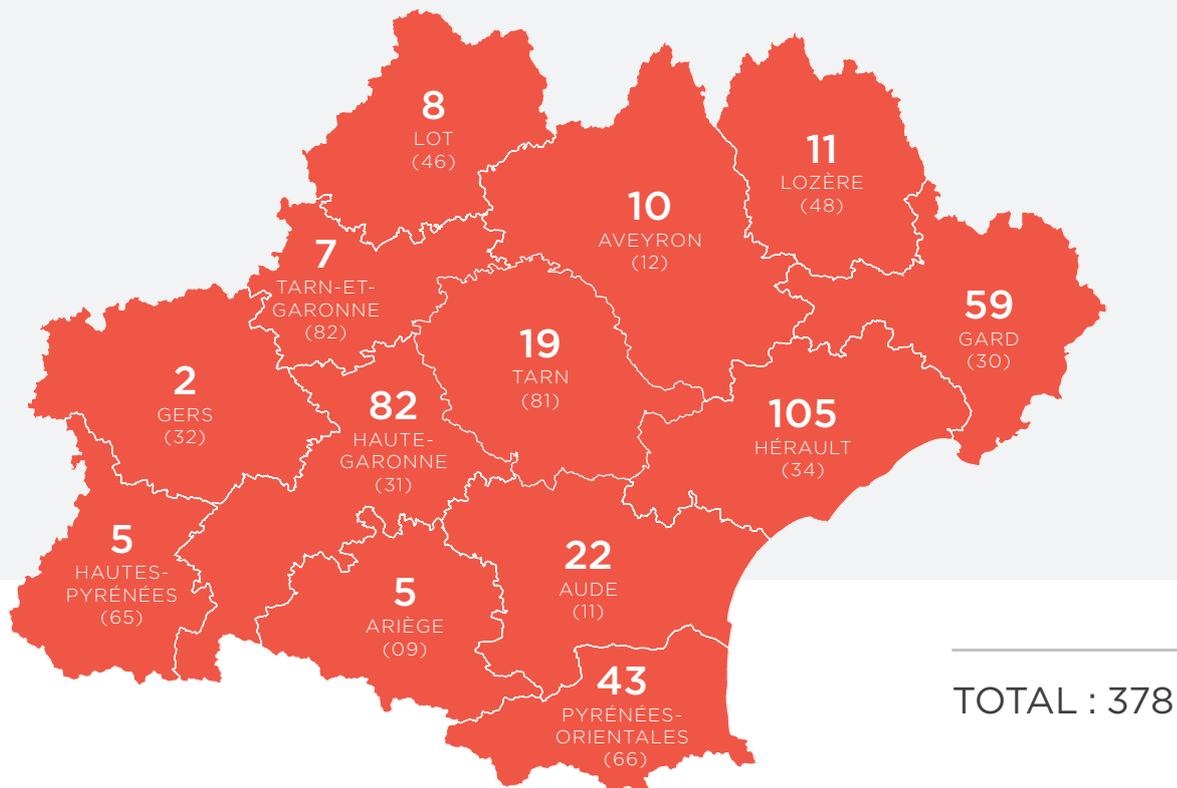
CHAPITRE 3 :

L'édition



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Voici la répartition sur l'ensemble du territoire des 378 éditeurs recensés dans la base de données de l'agence. On note la forte concentration des éditeurs dans les départements de l'Hérault, de la Haute-Garonne et du Gard qui accueillent 65 % de la profession en région.



MÉTHODOLOGIE

Ces données ont été recueillies auprès des maisons d'édition professionnelles et des structures éditoriales de la région Occitanie recensées par Occitanie Livre & Lecture.

→ Nous rappelons le contexte de crise sanitaire lié au Covid-19 tout à fait particulier qui a entouré la collecte des informations des acteurs en cette année 2020.

Les éditeurs de livres, de revues et livres d'artiste ont été sollicités par un questionnaire puis par téléphone : 79 questionnaires retournés sont exploitables. Les chiffres présentés ici (sauf projection) sont donc issus d'un panel représentatif de 21 % des structures implantées dans la région Occitanie. Pour mémoire, les chiffres-clés 2019 représentaient 15 % des structures.

DATE DE CRÉATION DES MAISONS D'ÉDITION

→ La moitié des maisons d'édition ont été fondées dans les 20 dernières années : on retrouve les proportions évoquées dans les chiffres-clés 2016 et 2019 (294 acteurs sur 378). Le rythme des créations reste stable avec 18 % dans la dernière décennie.

18 %	●	53 ENTRE 2010 ET 2019
31 %	●	91 ENTRE 2000 ET 2009
21,7 %	●	64 ENTRE 1990 ET 1999
12,9 %	●	38 ENTRE 1980 ET 1989
7,2 %	●	21 ENTRE 1970 ET 1979
9,2 %	●	27 AVANT 1970

ÉTUDE DES CATALOGUES PAPIER ET NUMÉRIQUE ÉDITION GÉNÉRALISTE

Classement des catalogues

(nb de titres papier)

	2017	2019
0 - 20	28 %	21 %
21 - 50	27 %	27 %
51 - 100	13 %	9 %
101 - 200	15 %	21 %
201 - 300	4 %	8 %
301 - 500	5 %	5 %
+ 501	7 %	10 %

→ **Au niveau national**, le volume des nouveautés publiées a connu un ralentissement entre 2017 et 2018.

Production de livres imprimés en 2018 : 82 313 titres (+1,3 %)
Production de livres imprimés en 2017 : 81 263 titres (+4,2 %)

Source : BnF/Département du Dépôt légal, entrées au Dépôt légal Livres

Pour repère, production commercialisée en 2018 : 67 942 nouveautés et nouvelles éditions (-0,4 %)

Source : Livres Hebdo/Electre data services, livres imprimés hors auto-édition et édition à compte d'auteur

→ **En région Occitanie**, ce volume conserve une forte dynamique avec une augmentation du nombre de titres papier publiés par rapport à 2018 :

1 159 titres en 2019 contre 1 041 en 2017, soit une augmentation de 9 %.

Tirage moyen

Pour le livre papier, naturellement, le tirage moyen déclaré s'étend de quelques exemplaires (10) à plusieurs milliers (5 000). Le tirage moyen reste très variable puisqu'il dépend de plusieurs facteurs :

- **Taille de la maison d'édition et de son volume d'affaires.**
- **Réseau de diffusion (diffusion-distribution, en direct, etc.)**
- **Domaine éditorial (généraliste, poésie, BD, livre d'artiste, etc.)**

Éditeurs généralistes

Le tirage moyen des déclarants s'étend de 300 à 3 000 exemplaires. On note évidemment une étroite corrélation entre le volume d'impression et le volume d'affaires.



Éditeurs de revues

Le tirage moyen s'étend de 350 à 15 000 exemplaires avec une médiane à 1 200.

Si environ 30 % des acteurs se situe sous la barre des 50 000 € de CA, il faut noter une proportion équivalente d'éditeurs de revues se situant au-delà des 200 000 € de CA.

Ajoutons que le tirage n'est pas forcément en corrélation avec le volume d'affaires contrairement à l'édition généraliste de livres. L'abonnement – formule commerciale où l'éditeur et le lecteur sont en relation directe – permet de mieux mesurer le besoin en stock et de déterminer un tirage plus juste.

Éditeurs de livres d'artiste

Un éditeur de livres d'artiste constitue un catalogue composé d'œuvres d'art adoptant la forme d'un livre. Ces ouvrages sont généralement le fruit d'un travail conjoint entre l'écriture, la peinture, l'impression (gravure, etc.) et le matériau comme le papier moulin. Ces ouvrages, produits en petites séries dans l'atelier de l'éditeur, sont numérotés.

Pour les éditeurs de livres d'artiste, le tirage s'étend de quelques unités à 200 exemplaires maximum, et ce, indépendamment du chiffre d'affaires. Pour ceux dont le chiffre d'affaires est inférieur à 20 000 €, le tirage moyen est de 33 exemplaires.

Il s'agit d'une économie restreinte et fragile puisque la moitié des déclarants de cette catégorie détient un chiffre d'affaires inférieur à 20 000 €. Si l'on se place d'un point de vue plus élargi, ce sont 90 % d'entre eux qui ne dépassent pas 75 000 € de chiffre d'affaires.

Livre numérique

On note la forte présence d'ouvrages numériques dans les catalogues puisque 44 % des éditeurs déclarent posséder des ouvrages numériques.

Sur un total de 17 353 titres papier disponibles, ils disposent d'un assortiment de 6 781 titres numériques, soit une proportion de 39 % d'ouvrages numériques par rapport au volume des ouvrages papier.

Il est intéressant de noter que la majorité des catalogues numériques ne dépasse pas 20 titres chez les éditeurs. Seuls 5 acteurs ont un catalogue numérique supérieur à 500 titres. De plus, on remarque que si la moitié d'entre eux a développé un catalogue numérique, cela ne concerne que quelques titres. Dans la plupart des cas il s'agit d'un catalogue homothétique.

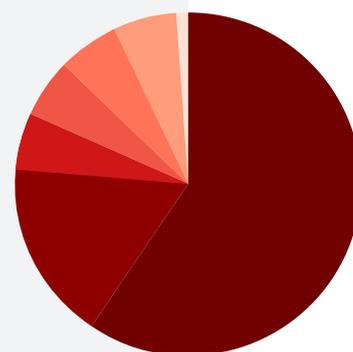
D'après les chiffres nationaux 2018-2019 de l'édition :

« Cette année encore, les livres numériques sont bien présents. Le chiffre d'affaires de 212,6 millions d'euros réalisé représente 8,42 % du chiffre d'affaires des ventes de livres des éditeurs. [...] L'édition numérique grand public (hors littérature) a généré, en 2018, un chiffre d'affaires de 19 M€ et représente 9 % du total des ventes de livres numériques. Au sein de cette catégorie « grand public hors littérature », le livre pratique est en tête (pour un total de 7,5 M€), suivi par le livre de jeunesse (4,2 M€). » (source : Syndicat national de l'Édition, Rapport annuel - Marché du livre papier et numérique 2018 – 2019)

→ Les éditeurs d'Occitanie éditent des ouvrages numériques mais ils ne s'emparent pas véritablement de ce marché, potentielle source de revenus. À noter le développement lent de ce secteur mais qui reste attractif pour les lecteurs, toujours plus nombreux. Une attention particulière devra être apportée en 2021 à l'effet de la pandémie de Covid-19 sur le dynamisme de ce marché.

Nombre de titres numériques au catalogue

0	45	56 %
1 - 20	16	21 %
21 - 50	4	5 %
51 - 100	4	5 %
101 - 200	5	6 %
201 - 300	1	1 %
301 - 500	0	0 %
+ 501	5	6 %



LES PRATIQUES COMMERCIALES

La remise

La remise moyenne accordée varie entre 32 % et 38 %. On observe que plus le volume d'activité de la maison d'édition augmente, plus celle-ci accorde une remise importante.

La vente des droits : la diversification de l'activité

31 % du panel déclare vendre régulièrement des droits pour des montants allant de 0,2 % à 14 % environ du CA (78 répondants). Encore

une fois, plus l'éditeur est important, plus il peut dégager des moyens pour mettre en valeur son catalogue et céder des droits. Le montant total des droits cédés par les maisons d'édition du panel s'élève à 495 000€.

→ On observe clairement que la vente des droits se développe chez les éditeurs dès lors que leur activité atteint la fourchette de CA de 100 à 200 K€..

	Remise	Tranches de CA	Nombre de vente de droits	Revenus générés par la vente de droits
	33 %	DE 0 À 20 000 €	1	2 200 €
	34 %	DE 20 000 € À 50 000 €	3	3 280 €
	34 %	DE 50 000 € À 100 000 €	3	3 332 €
	36 %	DE 100 000 € À 200 000 €	6	33 225 €
	32 %	DE 200 000 € À 500 000 €	2	5 000 €
	33 %	DE 500 000 € À 1 000 000 €	4	91 318 €
	34 %	DE 1 000 000 € À 2 000 000 €	2	190 223 €
	35 %	DE 2 000 000 € À 5 000 000 €	3	22 000 €
	38 %	+ DE 5 000 000 €	1	143 451 €

ÉCONOMIE, EMPLOIS ET FORMATIONS

L'emploi dans la filière

L'édition indépendante en Occitanie compte 349 salariés pour 378 structures éditoriales. Il convient de préciser que 65 % des maisons d'édition représente 15 % des emplois salariés quand 12 entreprises du panel dépassant les 500 K€ de CA représentent 80,5 % des emplois de la filière.

→ Cependant, il faut pondérer ces déclarations sur l'emploi direct. La très grande majorité de ces maisons d'édition sont des TPE qui sous-traitent et ont recours à des graphistes, des correcteurs-relecteurs, des imprimeurs, des traducteurs, des iconographes, etc. Très souvent, ces prestataires sont situés sur le territoire régional. Ainsi l'activité des maisons d'édition indépendantes contribue à l'économie et à l'emploi locaux.



0 SALARIÉ		35	49 %
1 À 2 SALARIÉS		19	27 %
3 À 5 SALARIÉS		8	11 %
6 À 10 SALARIÉS		4	6 %
PLUS DE 10 SALARIÉS		5	7 %

Chiffre d'affaires de la filière édition

Les chiffres-clés 2019 présentaient un chiffre d'affaires global de 46 millions d'euros pour 394 acteurs.

Cette année, pour un panel recensé de **378 acteurs**, le **CA est de 47,1 millions d'euros**, soit une augmentation de plus de 2 % du volume d'affaires, et une baisse de 4 % du nombre d'acteurs (- 18). Sur l'ensemble des acteurs, la répartition des structures par volume d'affaires s'organise comme présenté ci-contre.

→ Comme constaté dans l'édition précédente, il semble qu'un point de bascule dans le développement des maisons d'édition s'opère dès lors que les 100 K€ de chiffre d'affaires sont atteints.

La formation

Parmi les besoins exprimés, la gestion, les relations commerciales et la communication web se situent au même niveau de demande. Au travers de ces champs, on distingue plus précisément les attentes suivantes :

- **Gestion : dégager des marges, coût de revient, gérer son stock ;**
- **Relations commerciales : surdiffuser efficacement son catalogue ;**
- **Communication web : harmoniser la communication via les réseaux sociaux, le site et les newsletters.**

DE 0

À 100 K€

83 %



DE 101

À 300 K€

7 %



DE 301

À 500 K€

5 %



PLUS DE

500 K€

5 %



LES DIFFICULTÉS ÉVOQUÉES PAR LES ÉDITEURS

Lorsque l'on interroge les éditeurs sur les difficultés rencontrées au quotidien, trois périmètres se démarquent nettement et se placent au même niveau :

- la communication avec la diffusion ou surdiffusion du catalogue auprès des professionnels de la librairie et des bibliothèques / médiathèques.
- la question de la gestion du temps face à un métier qui a évolué et qui demande aujourd'hui, en plus de savoir éditer un livre, de savoir parler et bien communiquer sur les ouvrages.
- la question d'une meilleure maîtrise des aspects financiers de la maison d'édition et dans bien des cas – assez peu évoquée jusqu'à présent – la volonté d'atteindre le seuil de rentabilité permettant une juste rémunération.

D'une structure à l'autre, on ne rencontre évidemment pas les mêmes difficultés puisqu'elles sont liées, le plus souvent, au stade de développement de la structure. On peut considérer qu'au-delà de 100 k€ de CA, les problématiques d'investissement, de gestion du temps et d'environnement économique sont plus prégnantes.

Les spécificités des éditeurs de revue

La pratique commerciale

L'abonnement reste pour 90 % d'entre eux le canal de vente privilégié, le second étant la vente en salon. Les ventes grâce au site ne viennent qu'en dernière position, parfois loin derrière : pour 90 % d'entre eux, le site internet représente moins de 20 % du CA. La zone de chalandise est a minima nationale.

La pratique éditoriale

Si les articles émanent aussi bien de commandes que de propositions (50 %), 40 % d'entre eux déclare rémunérer les contributeurs.

Les spécificités des éditeurs de livres d'artiste

Les techniques

Contrairement aux éditeurs généralistes (approche industrielle), cette approche artisanale entraîne une forte internalisation de la création de l'ouvrage. Aussi, c'est un ensemble de savoir-faire systématiquement déployés à cette fin. L'impression, la reliure et la préparation des encres apparaissent en premier lieu.

Pour être tout à fait complet, il convient d'ajouter toutes les étapes de travail sur le papier (gaufrage, rainage, pliage) mais également des techniques spécifiques développées dans le cadre des différents catalogues : le tirage photographique, la gravure des matrices sur bois ou lino, dessin et peinture.

La pratique commerciale

Ces techniques expliquent le faible tirage et le prix de vente très souvent bien supérieur à un ouvrage généraliste. Ajoutons à cela l'investissement constant dans les outils et les matières premières : machine d'impression et de reliure, puis les papiers et les encres.

Cette démarche conduit l'éditeur à travailler en direct avec ses lecteurs/collectionneurs.

En outre, 15 éditeurs de livres d'art sur 18 voient leurs ouvrages achetés de manière ponctuelle par les médiathèques du réseau territorial.

La transmission

Seuls 4 éditeurs sur 18 reçoivent des stagiaires. En revanche, la moitié d'entre eux a le désir de transmettre la maison d'édition.

Les attentes spécifiques

Les attentes de ce secteur vis-à-vis de l'agence portent essentiellement autour d'actions de mutualisation :

- > **Organiser des rencontres entre professionnels du livre d'artistes ;**
- > **Être aidés pour participer à des salons ;**
- > **Favoriser des rencontres avec les bibliothécaires ;**
- > **Monter des opérations de promotion de leurs catalogues.**



CHAPITRE 4 :

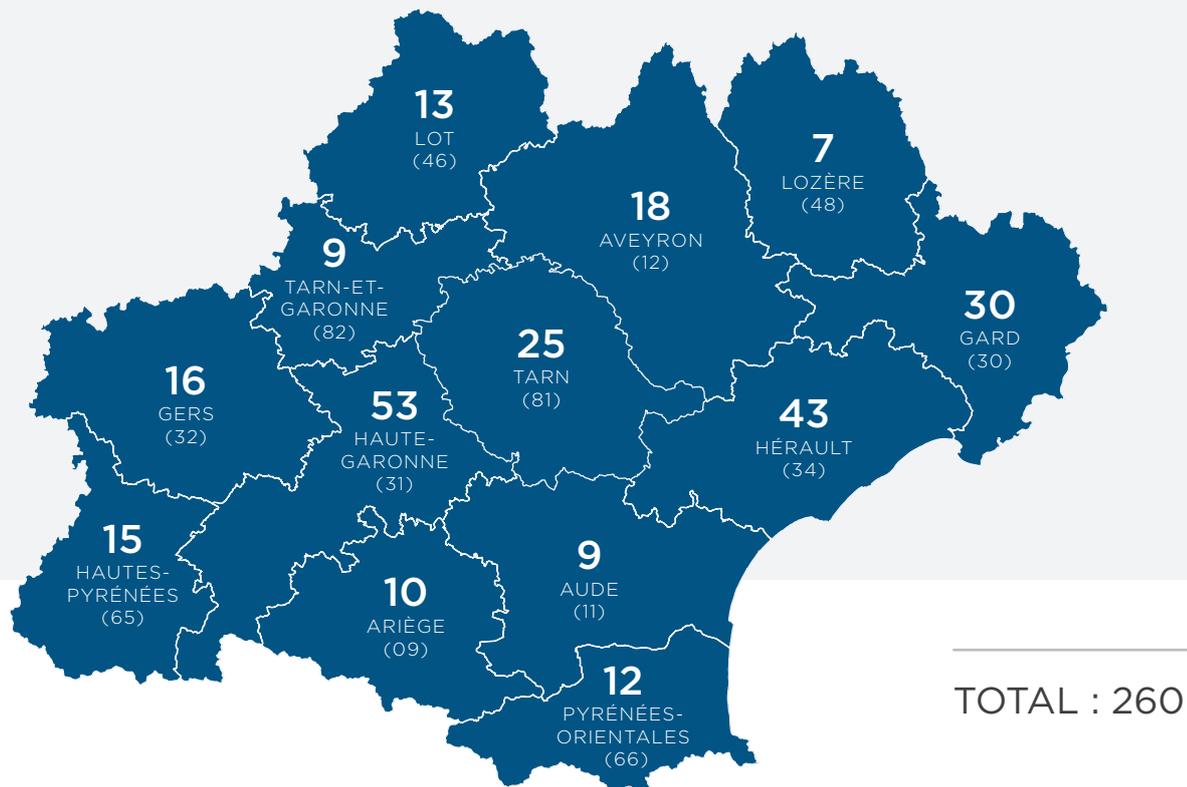
La librairie



La librairie

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

D'après les recensements menés par l'agence régionale du livre, les 260 librairies sont réparties sur le territoire en corrélation avec les bassins de population et d'emploi.



MÉTHODOLOGIE

Ces données ont été recueillies auprès des librairies du territoire régional recensées par Occitanie Livre & Lecture, soit 260 structures.

Les libraires ont été sollicités par un questionnaire puis par téléphone : 86 questionnaires retournés sont exploitables. Les chiffres présentés sont donc issus d'un panel représentatif de 33 % des structures implantées en région prenant en

compte l'équilibre territorial (département, rural, urbain), les différentes typologies (librairies généralistes, spécialisées, café-librairie, etc.) et les chiffres d'affaires (catégories A, B, C, D). Un nombre représentatif de structures en création et/ou transmission a également été intégré. Pour mémoire, les derniers chiffres-clés représentaient 24 % des structures.

La classification utilisée (catégories A, B, C, D) par l'agence est identique à celle retenue dans les autres enquêtes menées au niveau national, soit respectivement :



LIBRAIRIES A :
CA > 2 MILLIONS D'EUROS



LIBRAIRIES B :
CA ENTRE 1 MILLION
ET 2 MILLIONS D'EUROS



LIBRAIRIES C :
CA ENTRE 300 K€
ET 1 MILLION D'EUROS



LIBRAIRIES D :
CA < 300 K€

UNE PRÉSENCE LARGE DU LIVRE SUR LE TERRITOIRE

	NOMBRE TOTAL DE RÉFÉRENCES DISPONIBLES	NOMBRE MOYEN DE RÉFÉRENCES PAR LIBRAIRIE	
		2016	2021
A	406 443	70 894	67 740
B	55 000	22 702	27 500
C	488 596	12 048	14 370
D	252 907	5 323	6 835

→ L'assortiment moyen disponible dans les différentes catégories de librairies est plutôt en progression sauf peut-être pour les librairies les plus importantes qui semblent avoir atteint un maximum. Les librairies de type B poursuivent leur progression. Les progressions sont remarquables : +28,4% pour la catégorie D et +19,3% pour la catégorie C par rapport à 2016. Les nombreuses librairies de catégorie C et D tissent un maillage fin du territoire, assurant ainsi une présence large du livre.

Les librairies de catégorie C analysées, plus nombreuses cependant, assurent en 2021 une présence en Occitanie de 488 596 références soit un peu plus que les librairies de catégorie A (406 443 références). Il est vrai, cependant, que les assortiments des librairies de catégorie A sont plus profonds, c'est-à-dire que le nombre de références différentes est plus important sur un même lieu.

ÉCONOMIE ET EMPLOI

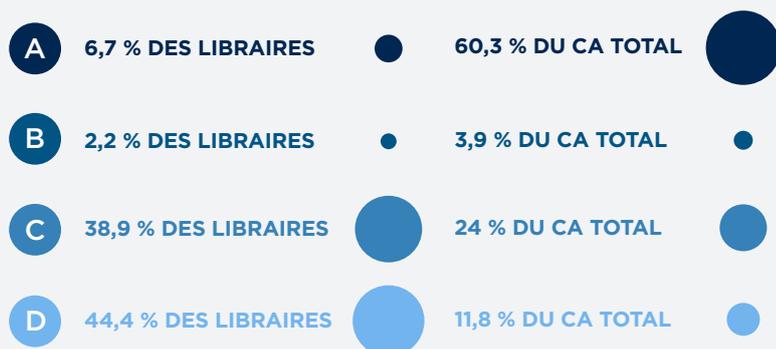
Chiffre d'affaires

→ Le chiffre d'affaires total des librairies étudiées se monte à **69 millions d'euros**.

On retrouve en 2021 un nombre de répondants significatifs. À noter : pour la première fois la présence de Sauramps avec ses librairies de Montpellier et d'Alès.

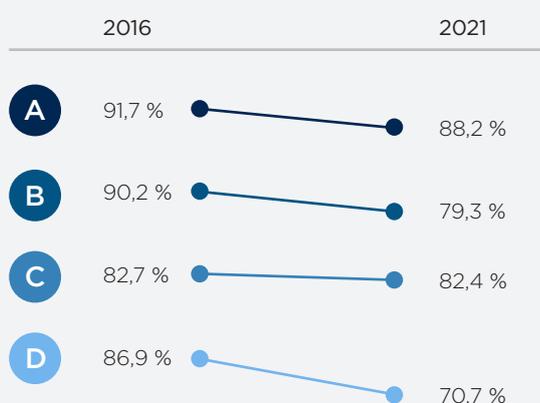
	CA GLOBAL	RÉPONDANTS
2016	81 648 48 €	96
2019	42 502 880 €	58
2021	69 803 965 €	86

Catégories



→ Les 6 librairies appartenant à la catégorie A représentent à elles seules 60,3 % des chiffres d'affaires exprimés alors qu'elles ne forment que 6,7 % du corpus.

Chiffre d'affaires Livre



→ Le chiffre d'affaires Livre, quant à lui, représente 84 % du chiffre d'affaires global. La part du livre diminue assez sensiblement à l'exception cependant des librairies de catégorie C qui restent stables. Cette part est notamment inférieure pour les librairies de catégorie D passant de 86,9 % en 2016 à 70,7 % en 2021. On peut supposer que, voyant le manque de résultat, les librairies ont essayé de « déspecialiser » et de trouver ailleurs de nouvelles voies de rentabilité, à savoir tous les produits dont la TVA est à 20 % avec des marges libres (autour de 45 %) : les jeux, les jeux de société, la papeterie de création, les loisirs créatifs. Pour certains, un point café voire des livres d'occasion peuvent compléter cette diversification.

Chiffre d'affaires Collectivités

	CA Livre	CA Collectivités		% collectivités sur CA Livre
A	35 693 580 €	8 645 372 €		24,2 %
B	2 186 204 €	705 656 €		32,3 %
C	12 549 128 €	2 798 531 €		22,3 %
D	4 665 379 €	1 151 555 €		24,7 %

→ La part du chiffre d'affaires Collectivités rapportée au chiffre d'affaires Livre augmente fortement dans toutes les catégories entre 2016 et 2021. Il s'agit d'un point de vigilance. En effet, au-delà d'un certain volume de ventes aux collectivités, il est admis que les librairies trouvent plus difficilement leur rentabilité.

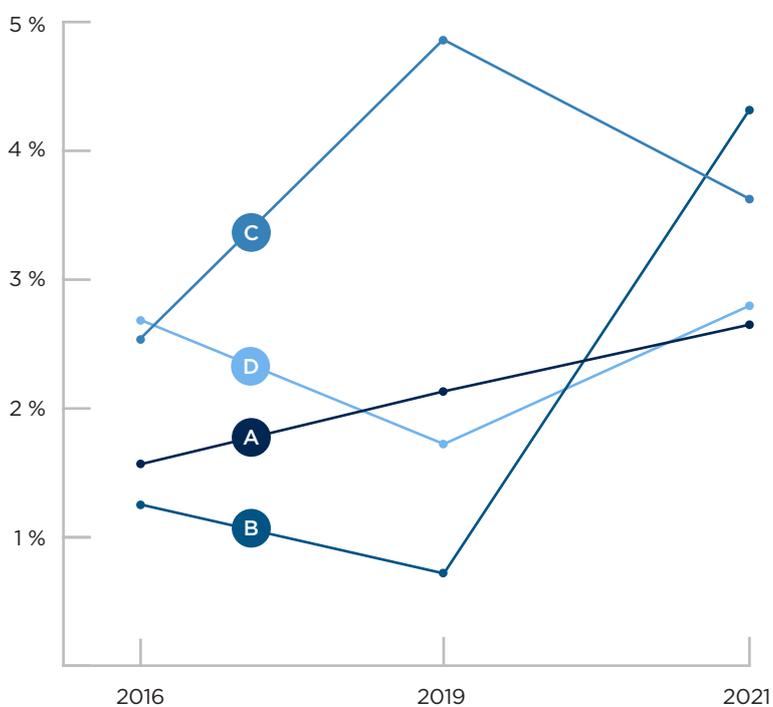
Rentabilité des librairies

	CA global	Résultat net		Rentabilité
A	15 814 206 €	428 876 €		2,7 %
B	2 757 030 €	118 526 €		4,3 %
C	15 505 920 €	436 278 €		2,8 %
D	4 943 869 €	183 911 €		3,7 %
total	39 021 025 €	1 167 591 €		3 %

→ La rentabilité des librairies de la région a nettement progressé.

% du résultat net sur le CA global

	2016	2019	2021
A	1,6 %	2,1 %	2,7 %
B	1,38 %	0,65 %	4,3 %
C	2,71 %	1,77 %	2,8 %
D	2,54 %	4,91 %	3,7 %
total	2,3 %	2,13 %	3 %



→ Les librairies de catégorie B, après la baisse de 2019, semblent se rétablir.

Le personnel

83 des répondants du panel déclarent employer **338 ETP** (équivalent temps plein). Quelles que soit les catégories, le chiffre d'affaires par ETP progresse entre 2016 et 2020.

Le CA moyen par ETP est excellent en catégorie A puisqu'il s'élève à 226 850 €.

En catégorie B, le CA par ETP, un peu faible, connaît malgré tout une progression de 10,8 % pour s'établir à 177 873 €. Ce constat, rapporté au tableau précédent, montre l'influence de ce ratio sur la rentabilité.

À noter la performance remarquable des catégorie C à 199 984 € par ETP.

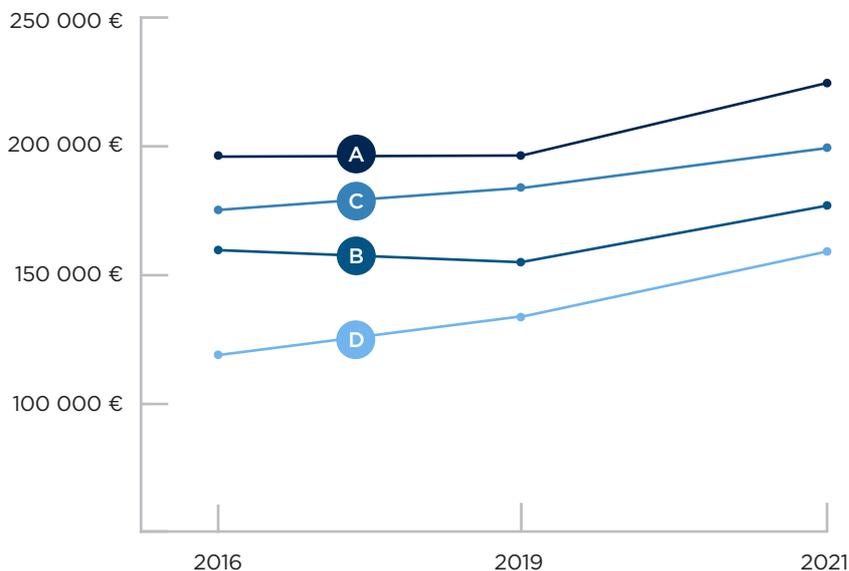
Enfin, en catégorie D, malgré une forte progression de 26,62 %, il n'y a pas encore assez de CA pour rémunérer correctement une personne. Pour mémoire, les professionnels s'accordent à dire que le ratio CA par ETP et par an se situe autour de 180 000 € pour envisager de rémunérer une personne à temps plein.



338 ETP

CA par Équivalent Temps Plein (ETP)

	2016	2019	2021	Progression
A	197 711 €	198 075 €	226 850 €	+14,74 %
B	160 537 €	153 347 €	177 873 €	+10,80 %
C	175 735 €	181 112 €	199 984 €	+13,80 %
D	121 559 €	136 624 €	153 913 €	+26,62 %
total	178 148 €	178 095 €	206 411 €	+15,86 %



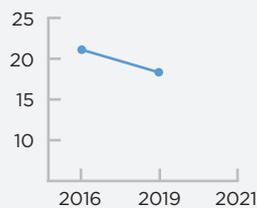
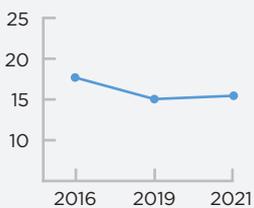
Charges

Salaires

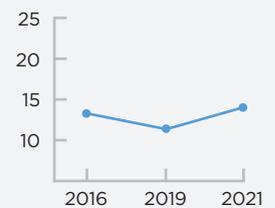
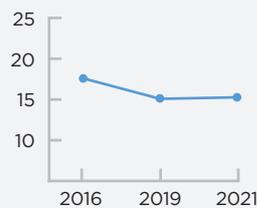
La part des charges de personnel par rapport au CA diminue nettement entre 2016 et 2021, sauf sur les librairies de catégorie D. Pour les librairies de catégorie A et C, le pourcentage a tendance à se stabiliser. D'une manière globale cette diminution contribue à la meilleure rentabilité constatée plus haut.

Part des charges de personnel (salaires et charges) en % sur CA global

	2016	2019	2021
total	17,21 %	15,5 %	15,1 %



Les données 2021 ne sont pas significatives pour cette catégorie.

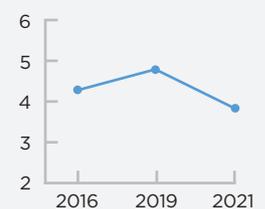
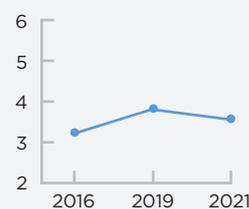
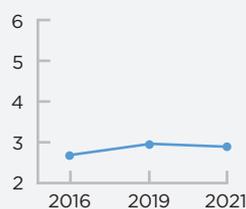
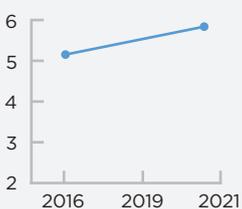


Loyers

Toutes catégories confondues, la part des loyers progresse à l'exception des librairies de la catégorie D (léger recul de -0,3 %). Le loyer représente un pourcentage sur chiffre d'affaires important (5,8 %) pour les librairies de catégorie A. Pour mémoire, ces dernières occupent généralement des superficies importantes en centre-ville d'où le pourcentage élevé.

Part du loyer en % sur CA global

	2016	2019	2021
total	4,4 %	3,5 %	5 %



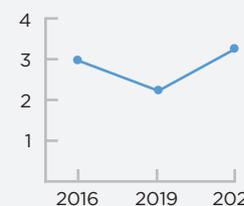
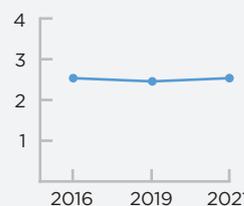
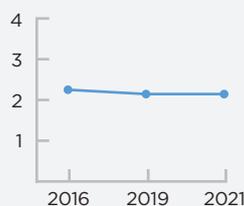
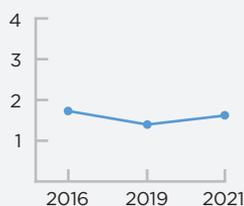
Transport

Dans une région éloignée des centres de distribution comme l'Occitanie, les frais de transport devraient se situer à hauteur de 2 % du CA global. On constate que seules les librairies de catégorie A sont en dessous de ce repère.

En comparaison avec 2016, les frais de transport sont moins forts pour les catégories A et B, équivalents pour les catégories C et beaucoup plus forts pour les catégories D. Les librairies de cette dernière catégorie ont plus de difficultés à négocier avec les transporteurs (car de petites tailles).

Part des frais de transport en % sur CA global

	2016	2019	2021
total	2,16 %	1,9 %	2,1 %



OUTILS INFORMATIQUES ET DIGITALISATION

Gestion des stocks

74 des 77 répondants déclarent être informatisés. 3 libraires de la catégorie D indiquent ne pas l'être et 9 libraires ne répondent pas. Le taux d'informatisation des répondants est de 96 %. Ainsi, les libraires pourraient mettre en place quotidiennement une gestion au plus près de leurs besoins.

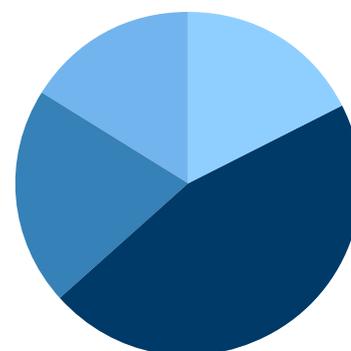
L'entreprise toulousaine TMIC équipe 46 % des libraires du panel avec son logiciel de gestion Ellipses. Ce sont en grande majorité des librairies de catégorie C (55,9 %) qui en sont équipées.

Il serait intéressant de connaître la proportion d'anciennes versions de TMIC Ellipses afin d'évaluer le taux de renouvellement à venir et donc d'anticiper les demandes de subventions inhérentes à ce renouvellement.

La catégorie « divers » relativement conséquente avec 16,1 % regroupe une pléthore de logiciels dédiés ou non à la librairie (Proshop, Paradise, Bookshop, Devlyx, Lynx, Bimedia, ipreface, Livrelibre, Octave, Oxygène). Dans cette même catégorie, 2 libraires déclarent utiliser un logiciel de gestion qu'ils ont eux-mêmes développé.

Logiciels de gestion utilisés

ELLIPSES	46 %
LIBRISOFT	20,3 %
MÉDIALOG	17,6 %
DIVERS	16,1 %



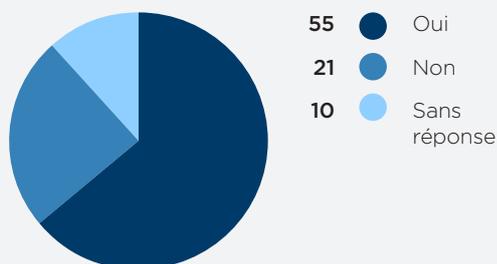
Par type de librairie

ELLIPSES	2,9 % CATÉGORIE A 5,9 % CATÉGORIE B 55,9 % CATÉGORIE C 35,3 % CATÉGORIE D
LIBRISOFT	33,3 % CATÉGORIE B 66,7 % CATÉGORIE C
MÉDIALOG	61,5 % CATÉGORIE A 15,4 % CATÉGORIE C 23,1 % CATÉGORIE D
DIVERS	41,7 % CATÉGORIE B 58,3 % CATÉGORIE C

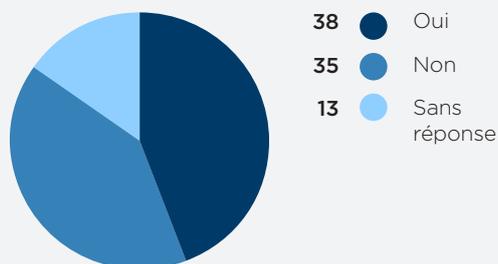
Site Internet et vente en ligne

34 des 86 répondants indiquent adhérer à une plateforme et, pour certains d'entre eux, à plusieurs d'entre elles.

Avez-vous un site internet ?



Avez-vous un site marchand ?



Plateforme



Les plateformes « leslibraires.fr » et « placedeslibraires.fr » se détachent nettement.

La vente de livres numériques n'est proposée que par 15 % des librairies du panel soit une très légère progression (+1) par rapport à 2016. D'après le baromètre 2019 des usages du livre numérique, seuls 14 % des lecteurs choisissent les sites de librairies pour se procurer des livres numériques tandis qu'est constatée une augmentation mesurée mais régulière du nombre de lecteurs de livres numériques.

ANIMATIONS

88 % des répondants déclarent organiser des animations que ce soit dans ou hors les murs de la librairie. Les 3 formats récurrents et plébiscités sont les débats, les lectures et les rencontres et ce, quelle que soit la catégorie de librairies.

AVENIR DE LA PROFESSION

Formation

Les résultats sont en corrélation avec les préoccupations qui traversent actuellement la profession.

Cinq champs de formation sont proposés : Gestion, Assortiment, Vente, Animation et Communication. Deux champs de formation se démarquent et se révèlent prioritaires : la gestion et l'assortiment.

La gestion de stock et la maîtrise des achats restent donc la première demande de formation, tandis que "l'optimisation de l'offre" et "la communication digitale" font leur apparition. Le champ de la vente prend de l'ampleur avec deux modules spécifiquement demandés : "répondre à un appel d'offre" et les "nouveaux modes de consommation".

La demande de formation relative à l'animation en librairie passe de la deuxième à la quatrième place mais les besoins se précisent. La notion de marchandisage prend légèrement le pas sur la mise en place d'un plan d'animation : apprendre et/ou améliorer la mise en scène de son lieu de vente devient une demande à part entière.

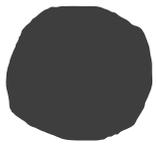
Trois modules spécifiques sont priorités



Lorsque les libraires sont interrogés sur leur rôle dans la formation de futurs professionnels de la librairie, 61,6 % d'entre eux indique accueillir des stagiaires et 18,5 % accueille des apprentis.

Transmission

Quelle que soit la catégorie de la librairie, la question de la transmission reste d'actualité pour 26 % des répondants qui, pour 10 % d'entre eux, l'envisage à court terme, soit dans les deux ans à venir.



CHAPITRE 5

La lecture publique



La lecture publique

Le ministère de la Culture et de la communication mène une enquête annuelle sur les données d'activité des bibliothèques publiques. En 2009, la mise en œuvre de cette enquête a entraîné la création, au sein du Service du Livre et de la Lecture, d'un Observatoire de la lecture publique, ayant pour mission de collecter, analyser et diffuser les données d'activité de l'ensemble des bibliothèques municipales, intercommunales et départementales. Le projet s'appuie notamment sur un partenariat avec les Conseils départementaux qui contribuent à l'identification et au suivi des bibliothèques municipales et intercommunales qu'ils desservent.

→ En Occitanie, **994 collectivités** ont répondu à ce questionnaire, soit un panel de **1 284 bibliothèques et points lecture**. Les résultats présentés ci-dessous sont extraits des données recueillies par le ministère en **2018**. Le module cartographique de l'Observatoire de la lecture publique est disponible en ligne à l'adresse : <http://olp.culture.fr>

QUELQUES CHIFFRES...

Comparaison à l'échelle nationale

INDICATEUR	OCCITANIE 2018	FRANCE 2018
SURFACE PAR HABITANT (M ²)	0,06	0,06
LIVRES IMPRIMÉS PAR HABITANT (unité matérielle)	2,33	2,41
ACQUISITIONS DE LIVRES PAR HABITANT (unité matérielle)	0,12	0,13
DÉPENSES ACQUISITIONS PAR HABITANT (€)	2,23	2,32
NOMBRE DE PRÊTS PAR EMPRUNTEUR	34,67	36,71
TAUX DE RENOUVELLEMENT DES COLLECTIONS (%)	5	5
PART DE LA POPULATION INSCRITE (%)	9,4	10,5

Accès et collections

La population desservie par ces établissements de proximité est de **4,417 millions d'habitants**, soit **74,6 %** de la population totale de l'Occitanie (près de 5,924 millions d'habitants). La surface utile dédiée à la lecture publique en Occitanie est de **293 241 m²**.

Les collections



88 %
LIVRES IMPRIMÉS
(10,293 MILLIONS)



8 %
DOCUMENTS
SONORES
(1,085 MILLIONS)



4 %
VIDÉOS
(584 251)

Acquisitions



81,3 %
LIVRES IMPRIMÉS
(545 935)



7,2 %
DOCUMENTS
SONORES (48 311)



6,2 %
VIDÉOS
(45 975)



4,7 %
PÉRIODIQUES

Usages et usagers

Fréquentation :

6 969 535

Nombre d'emprunteurs :

565 169

Âge des usagers



Entre 0 et 14 ans : **38 %**

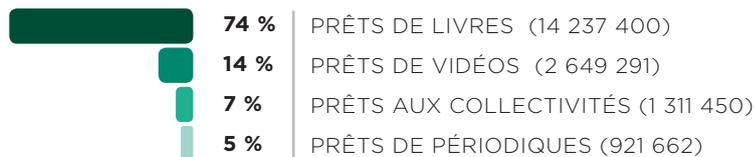


Entre 15 et 65 ans : **45 %**



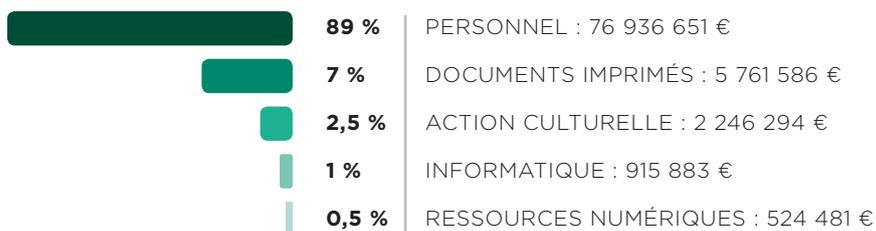
Plus de 65 ans : **17 %**

Répartition des prêts



Budget et personnel

BUDGET (€)



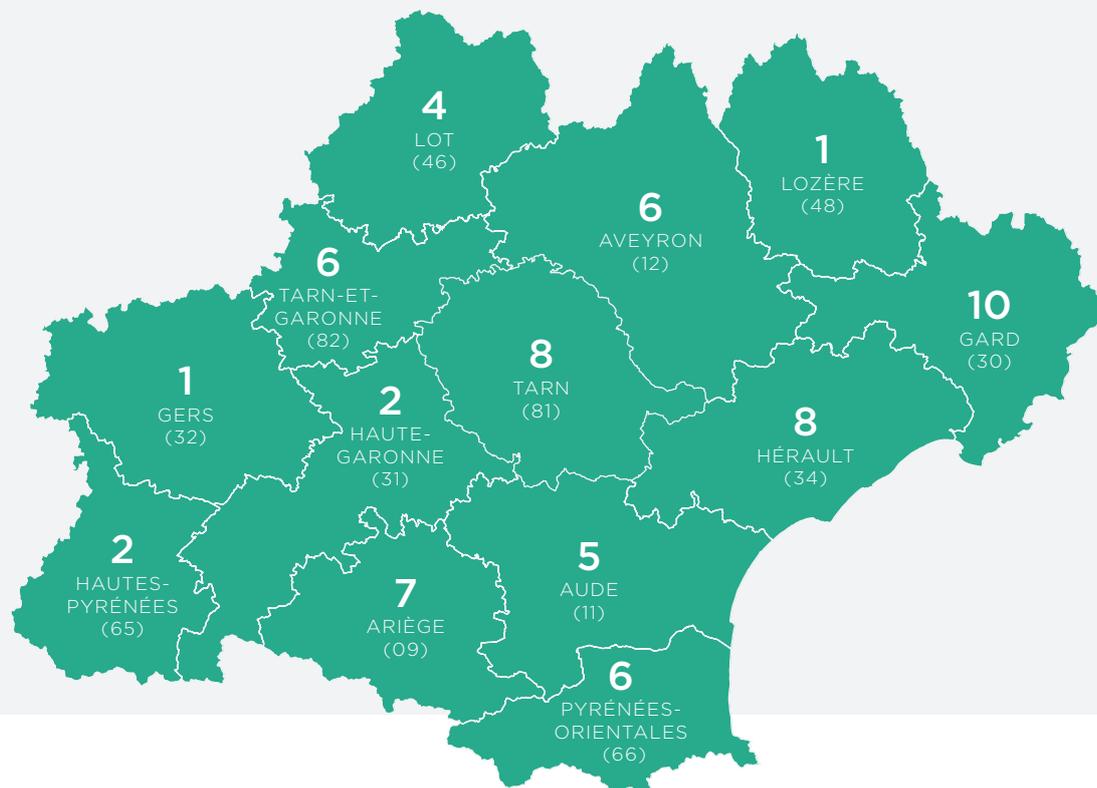
PERSONNEL



Réseaux de lecture publique intercommunaux

REPARTITION DES RÉSEAUX

TOTAL : 66



→ On compte en Occitanie **66 réseaux de lecture publique intercommunaux**. **517 bibliothèques (261 intercommunales et 256 municipales) et 126 points lecture** font partie d'un réseau intercommunal de lecture publique.

Nature des réseaux

La coopération intercommunale peut être mise en œuvre de manière très diverse.

Il existe des réseaux intercommunaux composés uniquement de bibliothèques intercommunales (RI), incluant ou non toutes les bibliothèques du territoire, des réseaux composites associant bibliothèques intercommunales et municipales (RC) et des réseaux composés uniquement de bibliothèques municipales (RM).

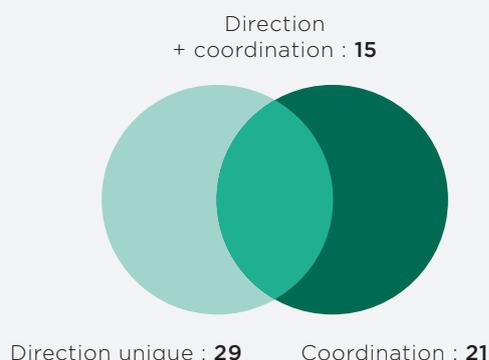
On trouve en Occitanie :

- **38 réseaux intégralement intercommunaux (RI)** comprenant 242 bibliothèques intercommunales + 52 points lecture
- **11 réseaux composites de bibliothèques intercommunales et municipales (RC)**, comprenant 19 bibliothèques intercommunales + 87 bibliothèques municipales + 32 points lecture
- **17 réseaux de bibliothèques municipales (RM)** comprenant 169 bibliothèques municipales + 42 points lecture

Le choix d'un transfert partiel ou intégral de la gestion des bibliothèques à l'intercommunalité est prédominant en Occitanie (75 %). Cependant, il n'est pas possible de corréler l'organisation choisie avec le contexte rural ou urbain.

UNE ORGANISATION HUMAINE

Direction et coordination



→ Sur les 66 réseaux de lecture publique intercommunaux, on compte 36 postes de coordination intercommunale et 44 postes de direction intercommunale

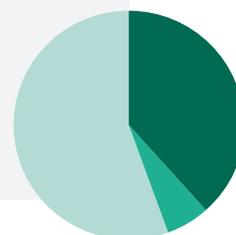
Quelques tendances se dégagent :

Le transfert d'équipement (RI ou RC) s'accompagne majoritairement de l'existence d'une direction intercommunale du réseau (93%), couplée dans 23% des cas d'une coordination.

Les réseaux uniquement « coordonnés » sont principalement des réseaux municipaux (57%).

Un seul réseau est organisé sans direction unique, ni coordination intercommunale.

Circulation des agents



SERVICES AU PUBLIC

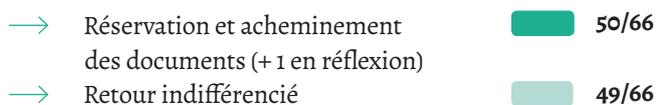
La coopération permet d'améliorer et d'étendre les services, en tendant vers l'égalité du service rendu à chaque usager.

Inscription



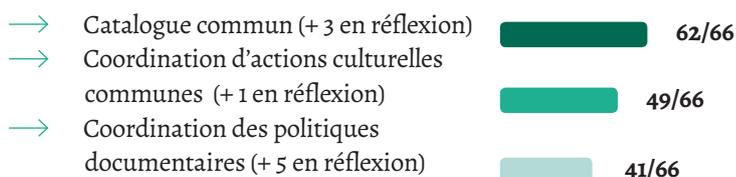
La quasi-totalité des réseaux propose une carte unique d'emprunteur (94 %) et un tarif unique d'inscription (97 %). La moitié d'entre eux ont fait le choix de la gratuité.

Circulation des documents



Dans 75 % des réseaux, l'emprunteur peut venir chercher dans sa bibliothèque les documents réservés de n'importe quelle bibliothèque du réseau. De même, dans 74 % des cas, l'utilisateur peut rendre ses documents dans n'importe quelle bibliothèque.

Mise en réseau



La mise en place d'un catalogue commun est un des premiers axes de travail pour la constitution d'un réseau (94 %). La coordination de l'action culturelle (74 %) et de la politique documentaire (62 %) viennent dans un deuxième temps.

Communication

Une communication commune ou concertée donne existence et visibilité au réseau de lecture publique. Elle est mise en œuvre dans 97 % des réseaux (64/66).

Cette volonté se traduit par la diffusion de publications papier tels des dépliants, flyers ou brochures (79 %), la mise en ligne d'un site internet (81 %) ou la présence sur les réseaux sociaux (55 % sur Facebook, 2 occurrences pour Instagram).



CHAPITRE 6

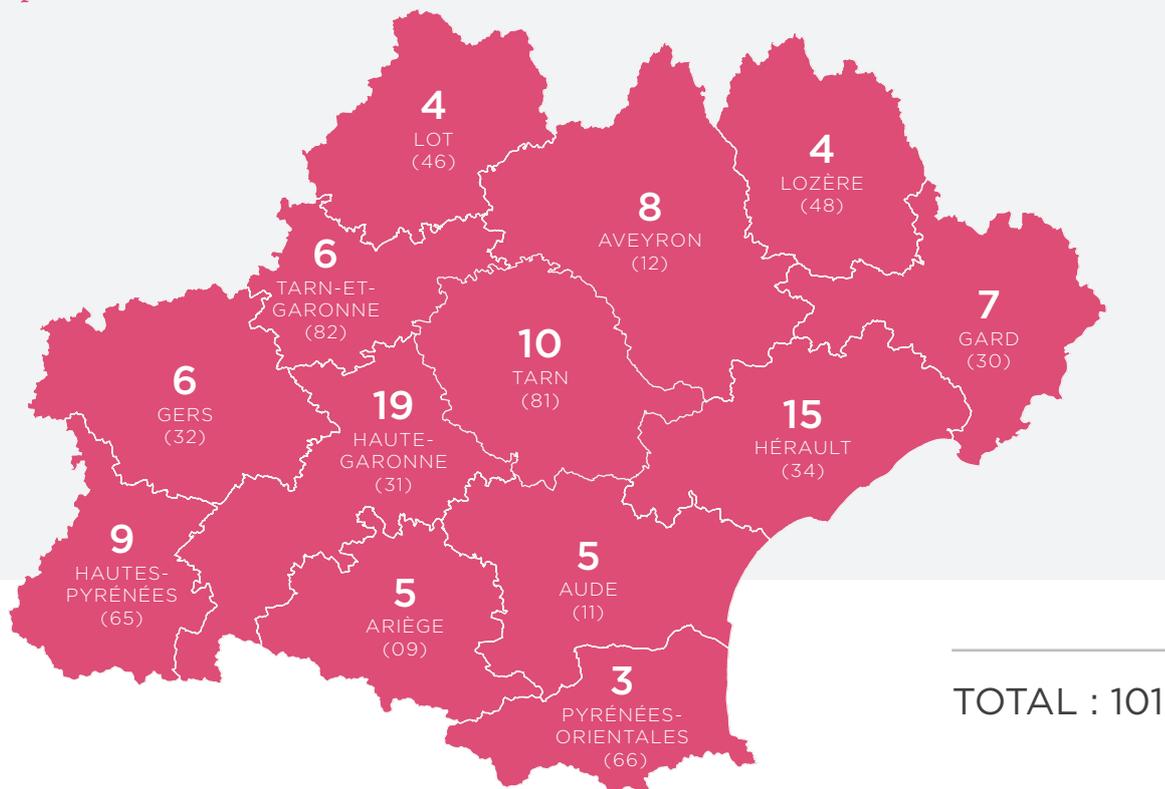
Le patrimoine



Le patrimoine

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DÉTENTEURS DE FONDS PATRIMONIAUX

L'Occitanie compte 101 établissements détenteurs de fonds patrimoniaux : 40 bibliothèques territoriales, 13 archives départementales, 10 archives municipales, 13 bibliothèques universitaires ou d'enseignement supérieur, 15 musées, 1 centre de documentation, 4 établissements de conservation spécialisés et 6 mairies.

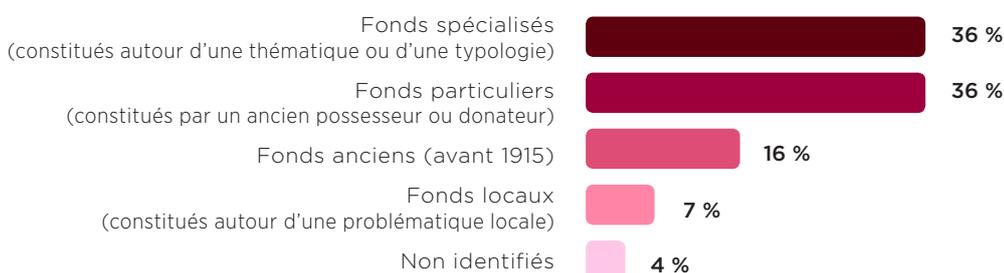


→ 450 fonds sont conservés dans ces établissements documentaires. 414 ont été signalés dans le Répertoire National des Bibliothèques et des Fonds Documentaires (RNBFD). 27 nouveaux fonds ont été signalés depuis 2019 grâce aux actions de signalement menées par Occitanie Livre & Lecture dans le cadre du Pôle Associé Régional et du Plan d'Action pour le Patrimoine Écrit (PAPE).

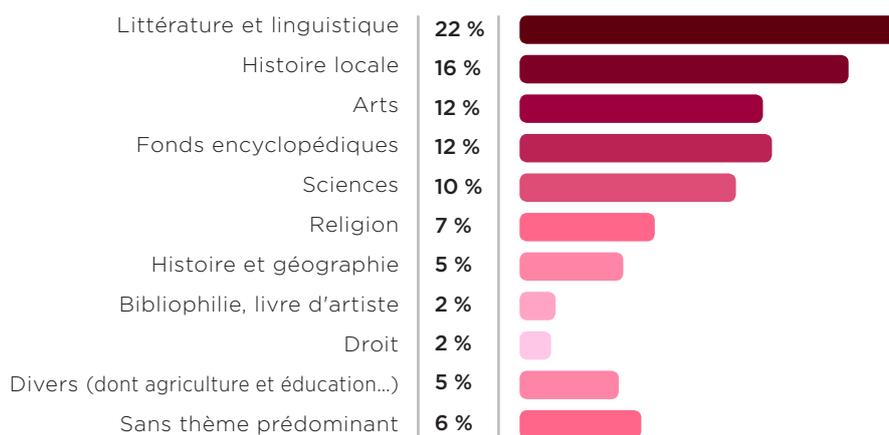
Typologie des fonds

En bibliothèque est considéré comme fonds tout ensemble de documents cohérent qui est conservé de manière pérenne et qui comporte un intérêt patrimonial à l'échelle nationale et locale.

36 % des fonds sont spécialisés autour d'une thématique et 36 % sont des fonds particuliers constitués par un ancien possesseur ou donateur.



Thématiques principales des fonds



→ Ces fonds présentent une grande diversité de sujets. La littérature et la linguistique sont les mieux représentées avec 22 % des fonds. Viennent ensuite les fonds d'histoire locale (16 %), les fonds encyclopédiques (12 %) et ceux consacrés aux arts (12 %).

Typologie des documents conservés dans les fonds

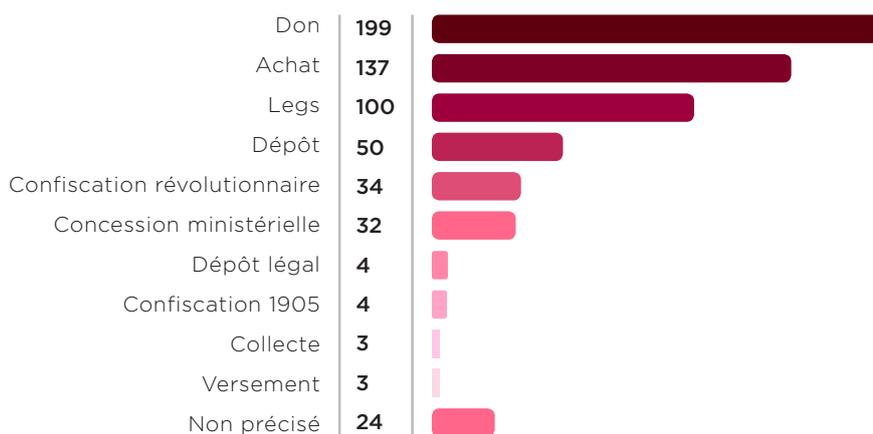
Note : un même fonds peut être composé de plusieurs types de documents.



→ Les fonds offrent une grande diversité de documents. Sans surprise, les textes imprimés (incunables, livres, périodiques et partitions) prédominent avec 54 % des mentions, suivis par les documents graphiques, présents dans 20 % des fonds, puis par les textes manuscrits (archives et manuscrits) avec 19 %. Enfin, 7 % des fonds concernent des fonds sonores et audiovisuels.

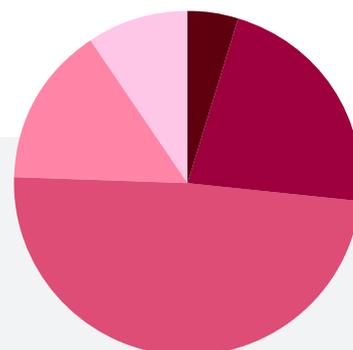
Mode d'acquisition des fonds par les établissements

Note : au cours de son histoire, un même fonds a pu faire l'objet de plusieurs modes de constitution.



→ 34 % des fonds proviennent de dons et 23 % d'entre eux sont des achats.

Chronologie d'entrée des fonds dans les établissements



Restauration

En 2019, **645** documents ont été restaurés.

Les établissements restaurent en priorité les documents **les plus anciens ou les plus précieux, comme les manuscrits ou ouvrages du XVI^e siècle, mais aussi les documents intégrant des programmes de numérisation** (comme la presse ancienne, les publications en série, les registres de délibérations ou d'état civil) et enfin les documents de **très grande dimension**, comme les affiches, les plans et cartes.

Valorisation des fonds

En moyenne en région, **69** expositions par an mettent en lumière les fonds patrimoniaux.

Plusieurs actions sont mises en place pour valoriser ces fonds :

- **32 établissements proposent des visites guidées ;**
- **20 établissements mettent en place des ateliers ;**
- **15 établissements accueillent des scolaires ;**
- **7 établissements organisent des présentations et conférences.**

26 bibliothèques numériques favorisent la diffusion en ligne du patrimoine numérisé par les établissements patrimoniaux.

24 établissements utilisent les **réseaux sociaux** pour faire connaître leurs collections.

21	●	FACEBOOK
13	●	TWITTER
8	●	INSTAGRAM
1	●	FLICKR
1	●	PINTEREST

Personnel et budget

Personnel dédié au patrimoine :



Budget d'acquisition du patrimoine écrit :





CHAPITRE 7

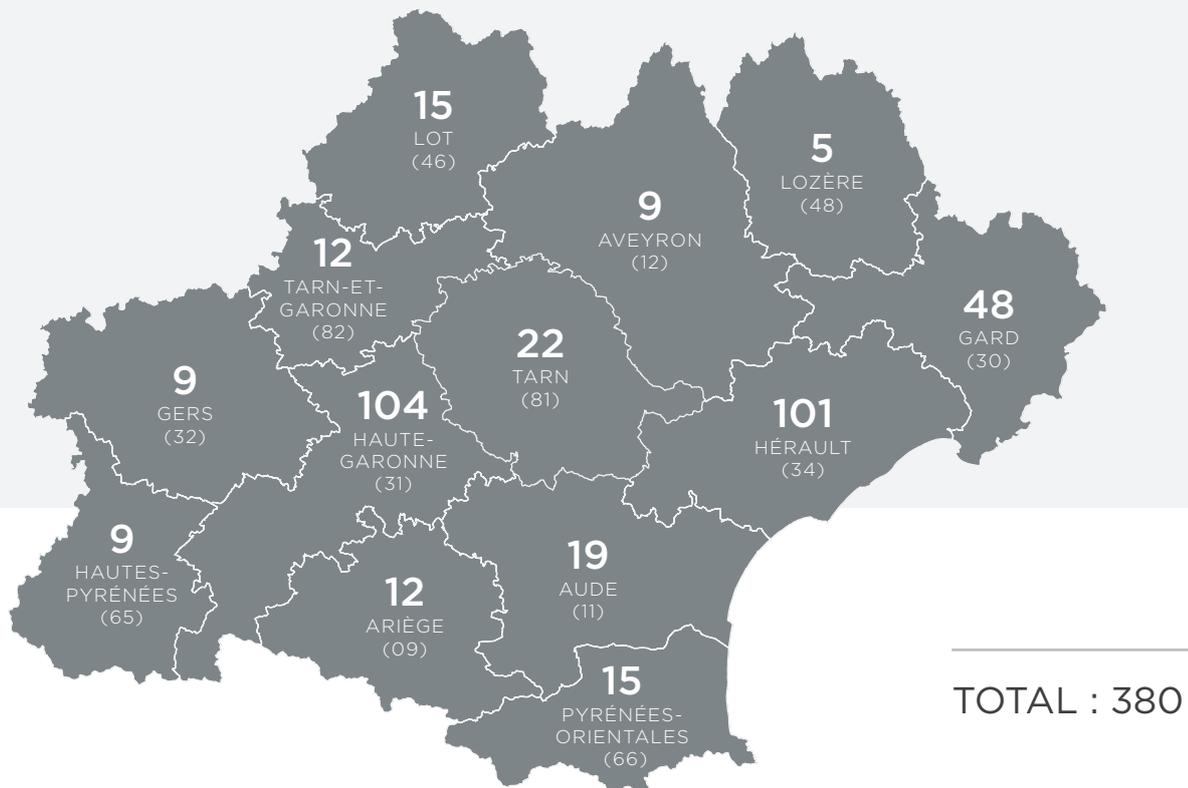
L'association et ses adhérents



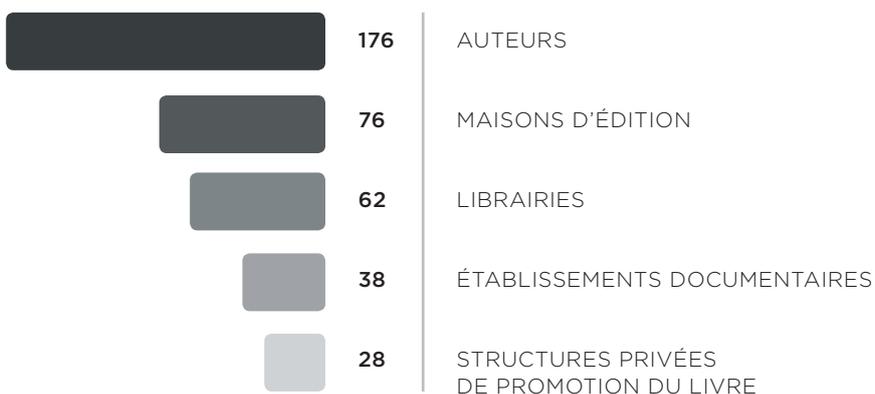
L'association et ses adhérents

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS SUR LE TERRITOIRE

Créée le 1^{er} janvier 2018, Occitanie Livre & Lecture a vu son nombre d'adhérents bondir de 62 % en 2019. Elle prend son rythme de croisière en 2020 avec une augmentation de 20 % pour aboutir à 380 adhérents. L'objectif fixé à 400 adhérents en fin de première période triennale est donc quasiment atteint malgré toutes les difficultés engendrées par la crise sanitaire.

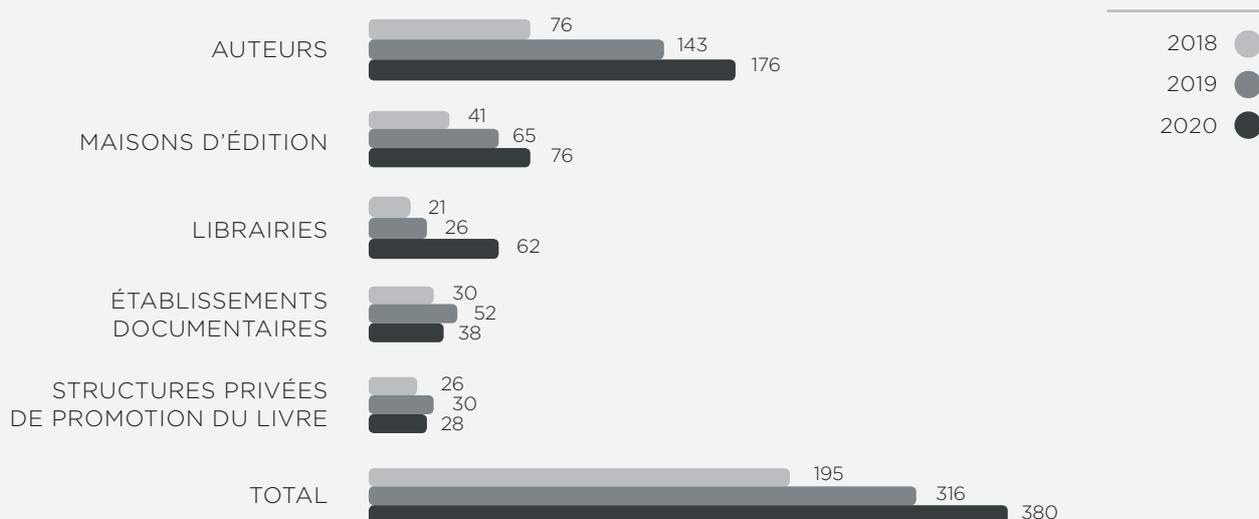


RÉPARTITION PAR COLLÈGE



Sans surprise, les auteurs sont les plus nombreux à adhérer puisqu'ils sont le métier le plus représenté en région au plan quantitatif. Une réserve est émise pour l'Aveyron, le Gers et les Hautes-Pyrénées – départements ruraux, hébergeant peu d'adhérents – où les librairies l'emportent.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE



→ Les libraires sont de plus en plus nombreuses à adhérer à l'association.

Il s'agit probablement de l'effet cumulé de l'intérêt du contrat de filière – dont les procédures sont de surcroît de plus en plus simples et rapides – et des multiples occasions de contacts entre les libraires et l'ensemble de l'équipe.

À l'inverse, les adhésions de structures privées de promotion du livre et d'établissements documentaires – dont les contacts avec l'association sont beaucoup plus spécifiques - sont en diminution.

	Progression 2019	Progression 2020
Auteurs	+88 %	+23 %
Maisons d'édition	+59 %	+17 %
Librairies	+24 %	+138 %
Établissements documentaires	+73 %	-27 %
Structures privées de promotion du livre	+15 %	-7 %
Total	62 %	20 %



L'Enquête

Mesures d'impact
de la crise Covid dans
la filière livre en Occitanie

ANALYSE - JUIN 2020

Conscientes des enjeux financiers soulevés par la crise sanitaire, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et la Drac Occitanie ont missionné les agences régionales culturelles **Occitanie Films, Occitanie en scène et Occitanie Livre & Lecture** pour estimer l'impact sur l'économie du secteur en région. Une enquête a donc été mise en place afin d'évaluer les conséquences économiques de cet arrêt d'activités contraint. La Drac Occitanie et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée pourront s'appuyer sur ces indicateurs pour adapter les modalités de leur soutien et renforcer leur engagement auprès des acteurs.

Entre le 30 mars et le 9 mai, 396 professionnels du livre ont répondu au questionnaire.

Les conclusions de cette enquête sont, bien sûr, destinées en premier lieu à ses commanditaires : Drac et Région Occitanie, mais plus largement à notre réseau de professionnels du livre en région.

Les résultats seront également mis en commun avec les enquêtes similaires menées par les agences du livre dans les autres régions. L'ensemble sera coordonné par la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill) pour élaborer une note nationale à destination du ministère de la Culture, de Régions de France et des adhérents de la fédération.

Ce type d'étude, à chaud, ne saurait être exhaustif, ni obtenir un panel représentatif. Les chiffres sont donc à lire avec la prudence nécessaire. Toutefois, enrichis de témoignages et données qualitatives collectés par ailleurs durant la période, cette étude dresse un authentique constat des impacts de la crise sur la filière Livre. Elle permet de percevoir les tendances lourdes de la période, de proposer des préconisations d'actions pour soutenir et relancer cette filière à court, moyen et long terme.

SOMMAIRE

- 2 Le contexte général des réponses à l'enquête Livre
- 4 Les réponses sur la filière Livre (globales et détaillées par métier)
- 16 Attentes exprimées par les professionnels
- 17 La parole aux professionnels de la filière Livre



Le contexte général des réponses à l'enquête Livre

→ **396**
réponses

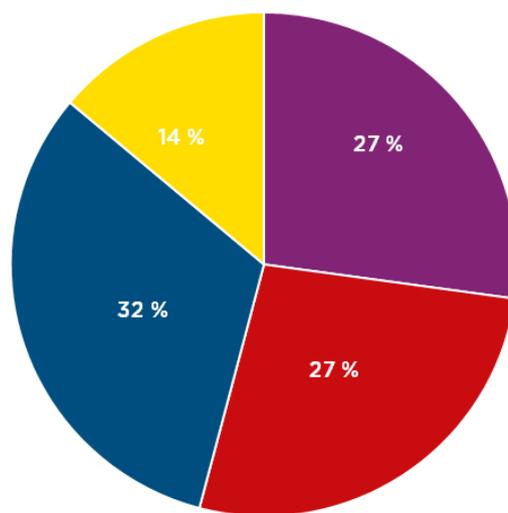
Avec quasiment 400 réponses, les professionnels du livre se sont bien mobilisés pour répondre à l'enquête.

RÉPARTITION DES RÉPONDANTS PAR MÉTIER DU LIVRE

En termes de répartition-métier des réponses exploitables, on observe 4 grands ensembles, avec **32 % de libraires** touchés de plein fouet par la crise et le confinement, mais aussi **27 % d'auteurs, comme d'éditeurs**. Les **acteurs de la vie littéraire** représentent quant à eux **14 %**.

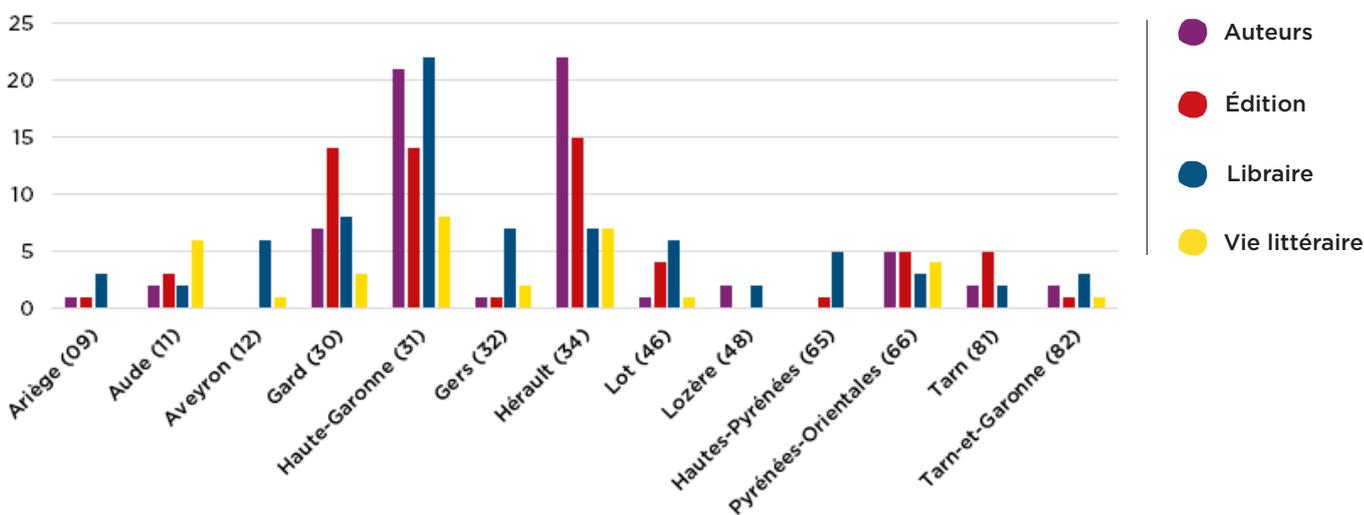
Si l'on rapporte les répondants au nombre total de structures répertoriées par l'agence, les taux de réponse gardent presque la même hiérarchie : **les libraires** sont ceux qui ont le plus répondu (28,9 % d'entre eux), suivis des **éditeurs** (17 % des maisons d'édition en région), puis des **acteurs de la vie littéraire** (12 %). **Les auteurs** sont en réalité ceux qui ont le moins répondu (5,7 % de réponses exploitables) : malgré des relances nombreuses et personnalisées, écrivains, artistes-auteurs, scénaristes, dessinateurs, illustrateurs, photographes et traducteurs semblent avoir considéré que l'étude n'était pas adaptée à leurs besoins spécifiques, ou ne pas avoir souhaité y répondre dans le contexte immédiat du confinement.

Le taux de réponse des **bibliothèques** est, lui, très faible, notamment en raison de leur fermeture et des difficultés des bibliothécaires à se connecter à leurs outils professionnels (voir plus bas).



- Auteurs
- Édition
- Libraire
- Vie littéraire

RÉPARTITION DES RÉPONDANTS PAR DÉPARTEMENT ET MÉTIER (nombre de réponses)



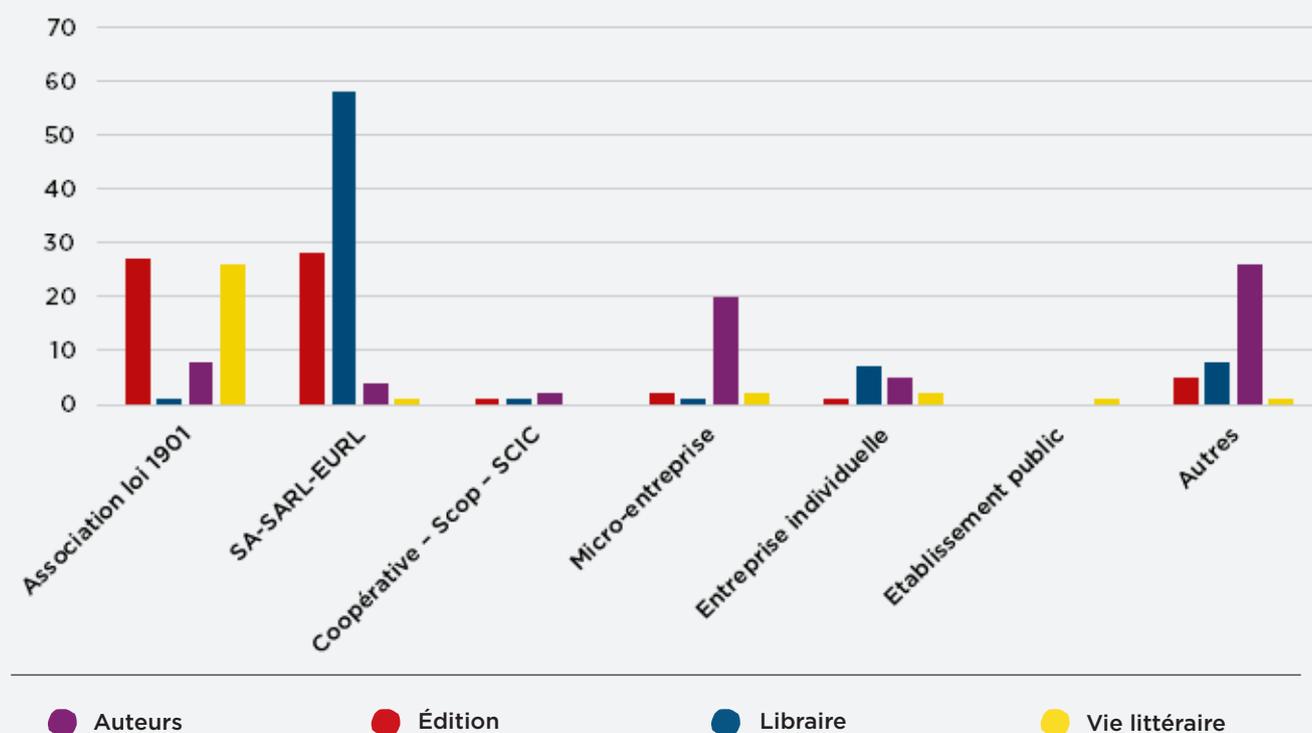
Les départements comptant le plus de maisons d'édition recensées (+ d'une cinquantaine) sont les plus représentés dans l'échantillon, à savoir le **Gard**, la **Haute-Garonne** et l'**Hérault**. Toutefois dans l'ensemble, le taux de réponse par département n'est pas représentatif de la répartition des maisons d'édition sur le territoire.

Pour la librairie, les **13 départements sont représentés** et au moins 2 librairies par département ont répondu. La **Haute-Garonne** connaît le plus fort taux de réponse (40 %) et des départements comme le **Tarn** ou bien encore l'**Hérault** se trouvent sous-représentés au regard du nombre de librairies qui y sont implantées. Étant donné la typologie des librairies ayant répondu, même si l'on constate un déséquilibre entre les départements, les données obtenues donnent à voir un aspect représentatif du territoire.

Pour la vie littéraire, la **Haute-Garonne** et l'**Hérault** sont les départements les plus représentés, ainsi que les **Pyrénées-Orientales** et l'**Aude**. Historiquement, **la bordure littorale est un territoire très dynamique en nombre de festivals**.

Enfin, concernant les auteurs, sans surprise, **les deux métropoles Toulouse et Montpellier sont surreprésentées** avec 66,1 % des répondants. Un taux de 11 % de réponses est observé dans le **Gard**. **Deux départements restent absents (l'Aveyron et les Hautes-Pyrénées)**.

RÉPARTITION DES RÉPONDANTS PAR STATUT JURIDIQUE ET MÉTIER (nombre de réponses)



La majorité des répondants libraires sont des structures commerciales classiques (SA, Sarl-Eurl), ou, plus marginalement, des entreprises individuelles ou des structures de formes juridiques innovantes (coopérative, Scop-Scic, etc). Pour les maisons d'édition, il s'agit à égalité de structures commerciales et d'associations.

Au niveau des créateurs, 40 % des répondants sont des auteurs indépendants. 12,3 % ont créé ou font partie d'associations et 30 % ont pris le statut d'auto-entrepreneur. La majorité des créateurs de micro-entreprise sont des illustrateurs. Remarque : ce chiffre très élevé n'est pas représentatif de la réalité (sur les 1 146 auteurs, peu ont créé leur micro-entreprise mais c'est une question qui est de plus en plus soulevée, certains auteurs ont tout simplement créé un n° de SIRET de toute urgence afin de pouvoir accéder au fonds de solidarité).

La vie littéraire se déploie majoritairement à travers des associations bénéficiant d'aides publiques et de financements privés pour l'organisation de festivals du livre, de rencontres. Ces structures sont à but non commercial.



Les réponses sur la filière Livre

(globales et détaillées par métiers)

DONNÉES CONJONCTURELLES (pendant la crise)

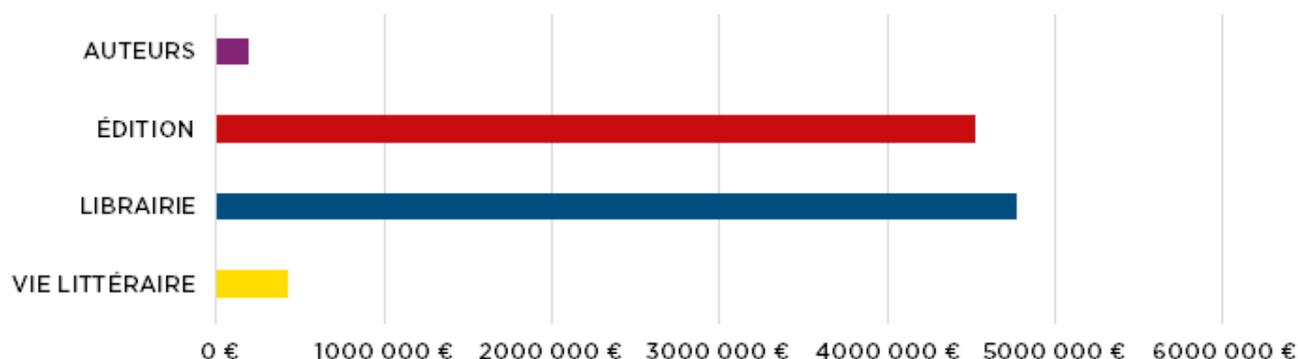
Montant global des pertes :

→ **9 911 327 €**

(baisses constatées de CA)
déclaré par les 400 répondants.

MONTANT GLOBAL DES PERTES PAR MÉTIER

	Auteurs	Édition	Librairie	Vie littéraire	Total
Montant	188 491 €	4 521 036 €	4 773 000 €	428 800 €	9 911 327 €
Moyenne par structure	3 195 €	86 943 €	71 239 €	14 293 €	175 670 €
Nb réponses	59	52	67	30	208



Les pertes (baisses constatées de CA) les plus massives concernent sans surprise [la librairie](#) : elles seraient de 4 773 000 € pour 67 répondants (données exploitables) soit une moyenne de 71 238 € par entreprise. En s'appuyant sur les ratios d'évaluation de pertes appliqués pour une étude en Auvergne-Rhône-Alpes comparable, on peut estimer à **1 235 000 € de charges qui n'ont pu être couvertes pendant la période de fermeture administrative.**

Pour [les maisons d'édition](#), sur 52 réponses, le **montant global des pertes s'élève à 4 521 036 €** soit **une moyenne de 86 943 € par entreprise.**

Pour [la vie littéraire](#), les pertes sont liées à l'arrêt brutal de la programmation et à l'annulation de tous les festivals programmés au printemps, malgré le paiement des commandes déjà engagées. La **perte moyenne est de 14 293 € par manifestation.**

Concernant [les auteurs](#), le **montant global des pertes s'élève à 188 491 €** pour 59 auteurs soit une **moyenne de 3 195 € par auteur.** Un des premiers éléments de connaissance révélé par cette étude porte sur les enjeux de survie sociale et économique. Une situation qui vient frapper les auteurs au statut déjà fragile. Tous constatent un impact brutal sur leurs revenus, qu'il faudra additionner aux impacts à venir, encore non quantifiables. 90 % sont concernés par la situation.

Au vu des commentaires, il apparaît que les pertes les plus importantes sont le résultat direct des annulations ou report d'événements, viennent ensuite les reports ou suppression de titres. Il en résulte une très grande fragilisation de la situation des artistes-auteurs confrontés à la baisse importante de leurs recettes propres.

NB : ont été isolés, les auteurs à l'origine ou impliqués dans 6 structure (Associations So Tango, Atelier Autonome du Livre, SAS Idées+ Passion BD, Bookinet, Okidokid, Faire-Ville) qui représentent à elles seules un total estimé à 70 000 € de perte en plus.

CA / BUDGET ANNUEL MOYEN

	Auteurs	Éditeurs	Libraires	Vie littéraire	Total
Ca / budget annuel moyen	15 890 €	774 471 €	914 188 €	90 834 €	1 779 493 €
Nb réponses	51	55	67	31	204

Dans le secteur librairie, la moyenne du CA annuel des 67 structures ayant répondu à cette question s'élève à 914 188 €.

Pour affiner la lecture de cette moyenne, nous nous appuyons sur une classification, habituellement retenue pour les études nationales, en indiquant la répartition des librairies par tranche de chiffre d'affaires :

- ≤ 300 000 € : 37 librairies soit une moyenne de CA annuel de 202 161 € ;
- entre 0,3 et 1 M € : 25 librairies soit une moyenne de CA annuel de 455 976 € ;
- de 1 M € à 2 M € : 2 librairies soit une moyenne de CA annuel de 1 428 515 € ;
- > 2 M € : 3 librairies soit une moyenne de CA annuel de 13 171 402 €.

Dans l'édition, la moyenne du CA annuel des 55 structures ayant répondu à cette question s'élève à 774 471 €. Cette moyenne élevée s'explique par la présence parmi les répondants de 2 entreprises réalisant des CA supérieurs à 10 M€.

On peut toutefois pondérer cette moyenne en indiquant la répartition des maisons d'édition par tranche de chiffre d'affaires :

- ≤ 100 k€ : 26 maisons d'édition
- de 100 à 300 k€ : 15 maisons d'édition
- de 300 à 500 k€ : 5 maisons d'édition
- > 500 k€ : 9 maisons d'édition

Pour la vie littéraire, il est difficile d'évoquer le CA de structures majoritairement à but non commercial, financées par des subventions publiques et des sponsors privés. Le montant indiqué de 2 997 512 € concerne leur budget cumulé.

Enfin, pour les 51 auteurs répondants, le budget annuel moyen est de 15 890 €.

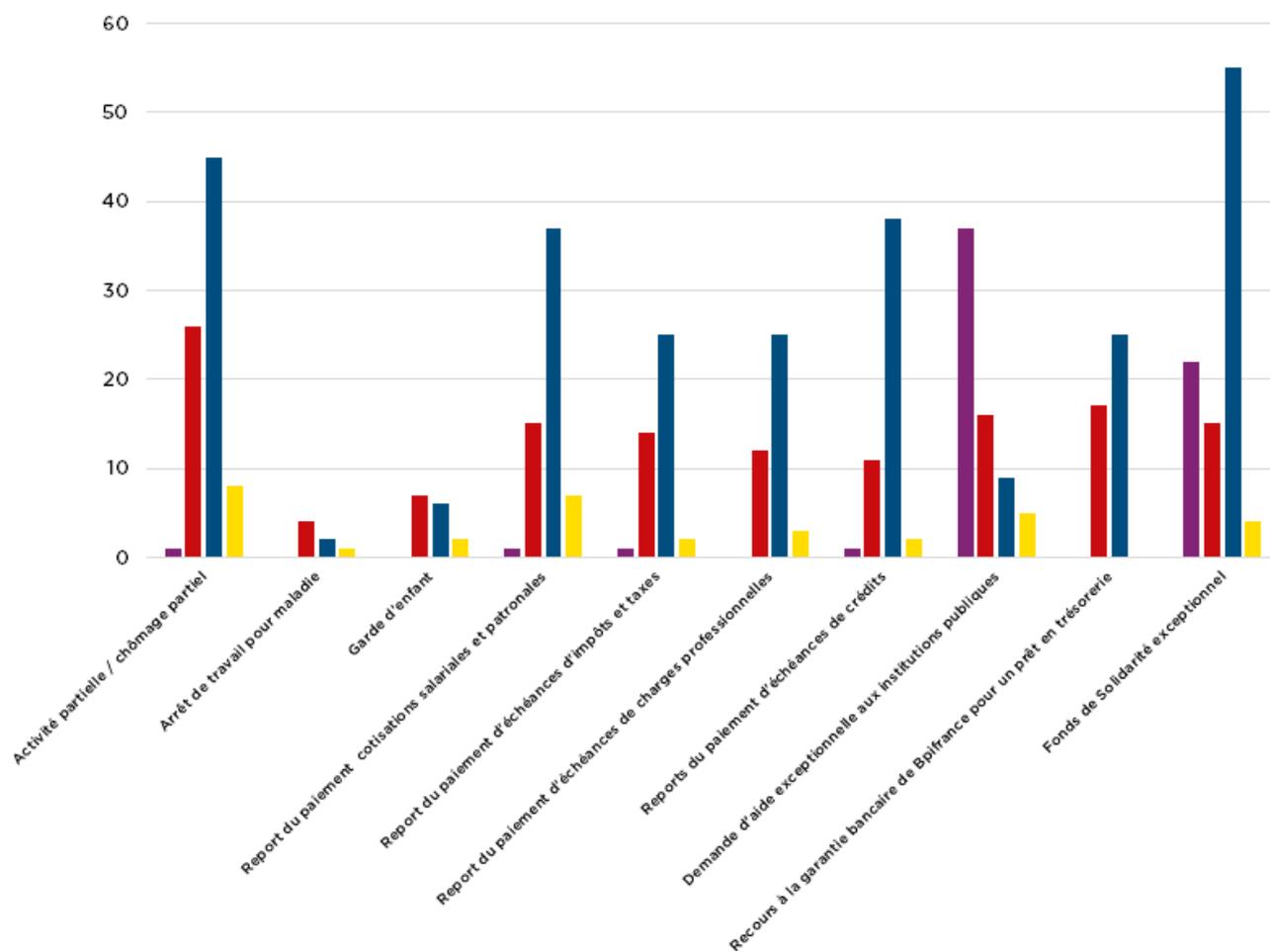
L'étude ne permet pas de distinguer les revenus issus de l'exploitation de leurs œuvres de ceux issus de la vente des ouvrages (il apparaît à l'analyse des données que les réponses ne sont pas de même nature, le budget annuel varie de 100 € à 49 000 € voire 400 000 € si on intègre les associations).

27,7 % déclarent des revenus annuels < à 9 000 € (une précarité révélée déjà par le rapport Racine).

L'enquête ne permet pas non plus de distinguer si les répondants exercent plusieurs activités.

Les 6 structures importantes déjà citées n'ont pas été prises en compte dans ce montant car à elles seules, elles représentent déjà un budget global de 1 031 938 €.

APPEL AUX MESURES DE SOUTIEN DÉJÀ EXISTANTES (mesures gouvernementales, plan régional) PAR MÉTIER (nombre de réponses)



● Auteurs

● Édition

● Libraire

● Vie littéraire

Premières en nombre et en volume à actionner les leviers de soutien, 75 librairies ont indiqué avoir fait appel à au moins l'une des mesures mises en œuvre, tandis qu'une seule n'avait entrepris aucune démarche à la date où les résultats ont été exploités (9 mai).

Les dispositifs les plus sollicités ont été :

- Mesures - Activité partielle / chômage partiel : 45
- Mesures - Reports du paiement d'échéances de crédits : 38
- Mesures - Report du paiement des cotisations salariales et patronales : 37
- Mesures - Report du paiement d'échéances d'impôts et taxes : 25
- Mesures - Report du paiement d'échéances de charges professionnelles : 25
- Mesures - Recours à la garantie bancaire de Bpifrance pour un prêt en trésorerie : 25

Au total **267 dossiers ont été déposés par 75 librairies**. On a donc une **sollicitation extrêmement élevée des différentes mesures** mises en place dès le début de la crise sanitaire.

Par ailleurs, les libraires précisent spontanément les **actions qu'ils ont eux-mêmes négociées** comme le report des échéances fournisseurs mais également une aide spécifique mise en place par le Conseil départemental de la Haute-Garonne ou bien encore le Prêt rebond de la Région Occitanie.

De leur côté, **44 maisons d'édition ont indiqué avoir fait appel à au moins l'une des mesures** mises en œuvre, tandis que 16 n'avaient entrepris aucune démarche à la date où les résultats ont été exploités. Elles ont **déposé au total 137 dossiers**. Les dispositifs les plus sollicités ont été :

- Mesures - Activité partielle / chômage partiel : 26
- Mesures - Recours à la garantie bancaire de Bpifrance pour un prêt en trésorerie : 17
- Mesures - Demande d'aide exceptionnelle aux institutions publiques : 16
- Mesures - Report du paiement des cotisations salariales et patronales : 15
- Mesures - Fonds de Solidarité exceptionnel : 15

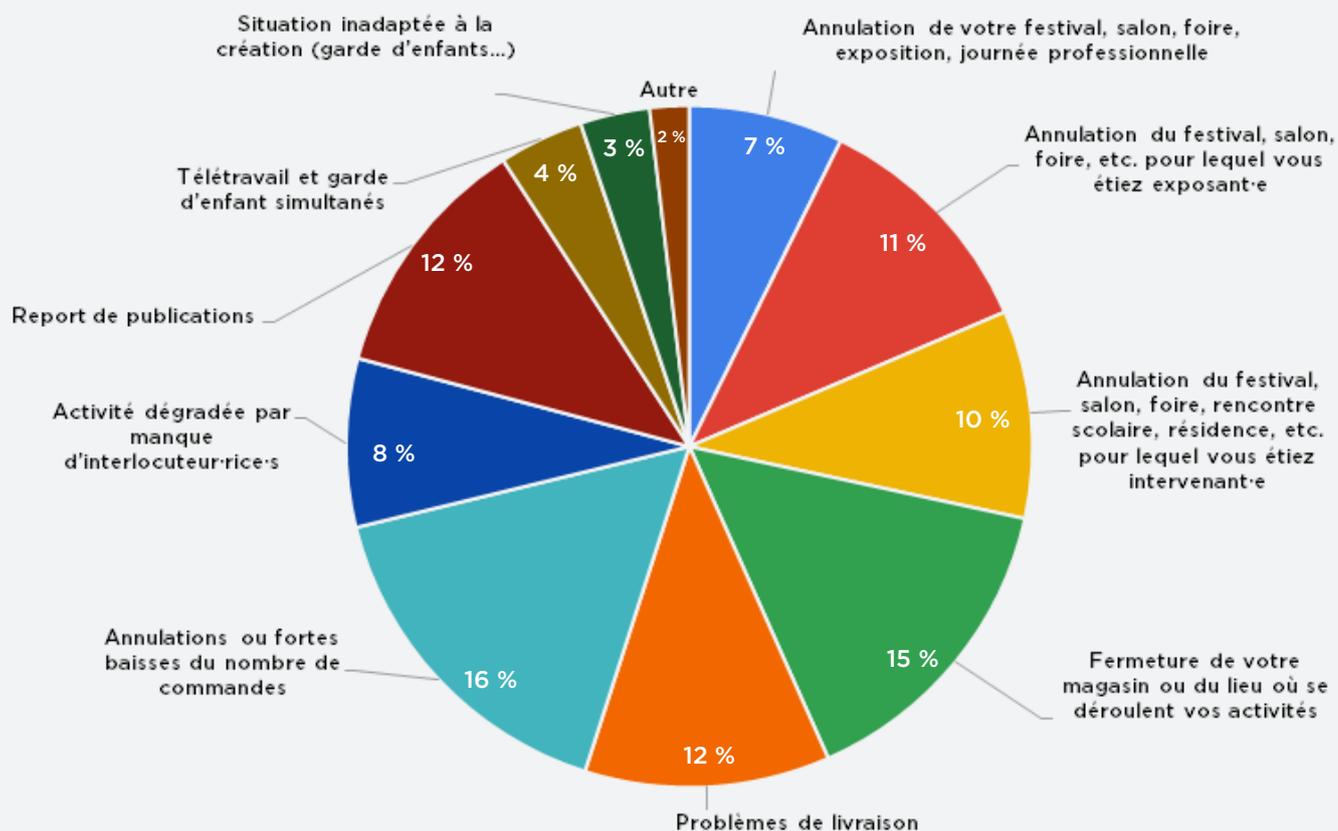
33,8 % des auteurs ont fait appel aux mesures d'aides gouvernementales (Fonds de solidarité exceptionnel DGFIP) **ou souhaitent le faire.**

57 % ont exprimé le souhait de solliciter « d'autres aides ». Il s'agirait essentiellement d'aides publiques, notamment l'aide d'urgence dédiée aux artistes-auteurs (fonds doté à parité par le Centre national du Livre et par cinq organismes de gestion collective du secteur de l'écrit : SOFIA, CFC, SCAM, ADAGP, SAIF).

Ils mentionnent l'insuffisance et l'inadaptation de certaines mesures face à leur situation. Celle-ci semble s'être améliorée à partir de mai, lorsque les critères ont été revus.

Enfin dans le domaine de la **vie littéraire**, l'activité partielle, le report de cotisations et les mesures d'aide exceptionnelles sont parmi les principales mesures sollicitées. Il est important de rappeler que ce domaine d'activité s'appuie sur de nombreux bénévoles pour mener ses actions.

SITUATIONS RENCONTRÉES PAR L'ENSEMBLE DES MÉTIERS DE LA FILIÈRE LIVRE



La situation la plus marquante au cours de cette crise a bien évidemment été pour 93 % des [répondants libraires](#) la **fermeture totale de la librairie**, fermeture qui a entraîné l'arrêt, en quasi-totalité, de l'activité et donc un chiffre d'affaires à zéro.

En seconde place viennent **l'annulation ou fortes baisses de commandes** (48,7 %) et le **problème de livraisons** (46 %) : là non plus rien d'exceptionnel, le recours au « clique et collecte » ou bien encore aux livraisons a été marginal et, de fait, ne peut compenser la mise à l'arrêt de l'activité.

Enfin, les répondants précisent que leur absence des **manifestations** au cours desquelles ils sont habituellement exposants (25 %) ou participants (21 %) a eu un impact direct sur leur niveau d'activité. En effet, un certain nombre de libraires assurent une part conséquente de leur activité lors de salons du livre, de manifestations littéraires ou bien encore lors de colloque ou journées d'étude.

En région entre mi-mars et fin juin, **103 manifestations littéraires ont été annulées** (soit 38 % des événements de l'année). Par ailleurs, une incertitude pèse sur les 69 prévues entre juillet et septembre. Il est d'autant plus important de **prendre en compte cet indicateur que certains territoires particulièrement touristiques de la région vont être touchés** : Lozère, Gers, Lot, littoral méditerranéen. Dans certains départements, la période estivale représente la deuxième période de l'année (après Noël) la plus importante en terme de chiffre d'affaires. À titre d'exemple, pour les librairies du Lot, juillet et août cumulés assurent 15 à 20 % du CA annuel.

Concernant le [secteur de l'édition](#), ce sont sans surprise le **report de publications** (44/48), **l'annulation ou la baisse de commandes** (40/48) et **l'annulation des salons** auxquels les maisons d'édition avaient prévu de participer (35/48) qui figurent parmi les impacts les plus cités. Il convient de souligner que les **ventes directes** réalisées lors des événements littéraires peuvent représenter jusqu'à un tiers du chiffre d'affaires d'une maison d'édition, notamment pour les plus petites d'entre elles. Vu les 103 manifestations littéraires annulées entre mars et juin, ainsi que les risques sur 69 autres entre juillet et septembre, ces chiffres fournissent un indicateur des pertes potentielles pour les maisons d'édition.

La plupart des [manifestations littéraires](#) générant plus de 5 000 visiteurs, leurs organisateurs ont rapidement pris la décision d'annuler, lorsque l'épidémie a été avérée :

- **97 % des festivals littéraires de la période située entre mi-mars et fin juin ont arrêté leur activité** sur site et annulé l'événement prévu
- 2 ont reporté au mois de septembre.

À elle seule, cette période représente **38 % de la programmation annuelle**.

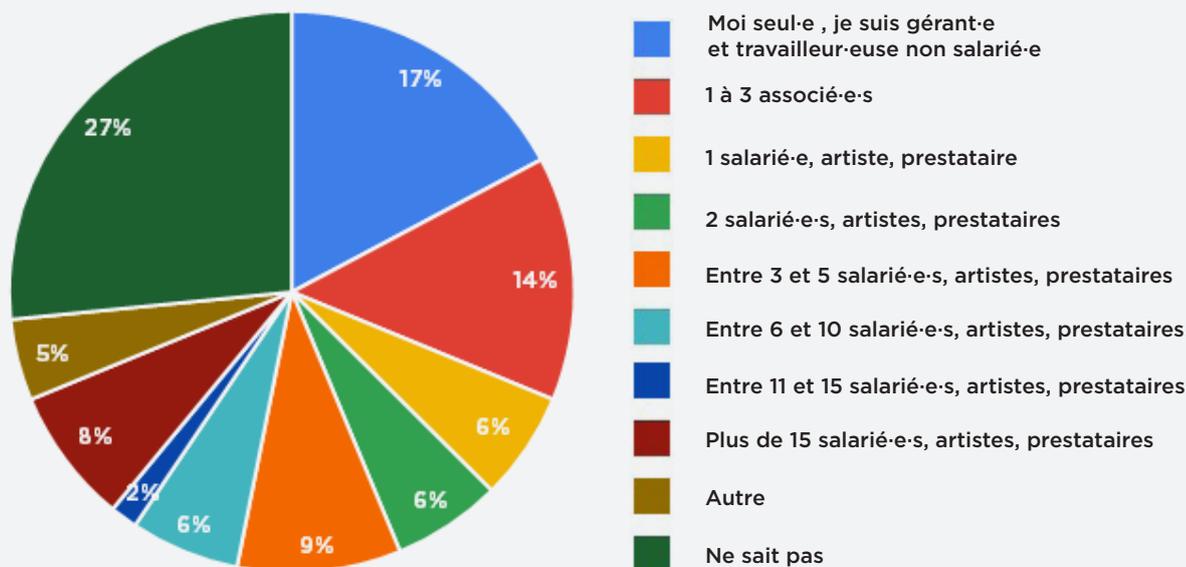
Les organisateurs ont maintenu la rémunération des auteurs invités, lorsque leurs subventions étaient elles-mêmes maintenues. Mais **le manque-à-gagner atteint violemment les librairies associées aux festivals annulés et, par effet rebond, les éditeurs** dont les livres ne se seront pas vendus **et 12 à 18 mois plus tard, les auteurs** au moment de la reddition des comptes du fait des invendus.

Concernant [les auteurs](#), les chiffres recueillis donnent un aperçu frappant de l'impact de la crise sur les conditions économiques subies (**brusque interruption des revenus connexes liée aux annulations d'événements**). Le « caractère saisonnier » vient aggraver une situation déjà fragile. En 2^e position en terme d'impact, le **report de publications** représente 29 %, ce qui est très préoccupant.

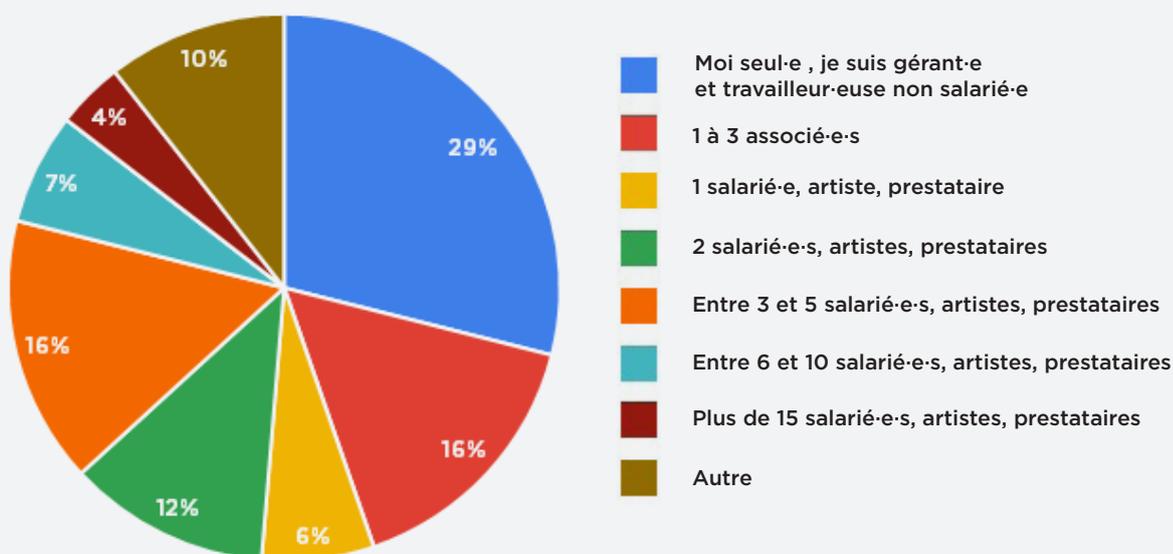
NOMBRE DE PERSONNES CONCERNÉES PAR LA SITUATION

Quels que soient les secteurs, les **personnes seules, gérants et travailleurs non salariés sont les plus nombreux à avoir été directement concernés (39 %)**, suivis de leurs associés (11 %) et, dans une moindre mesure, les salariés, artistes et prestataires (10 %).

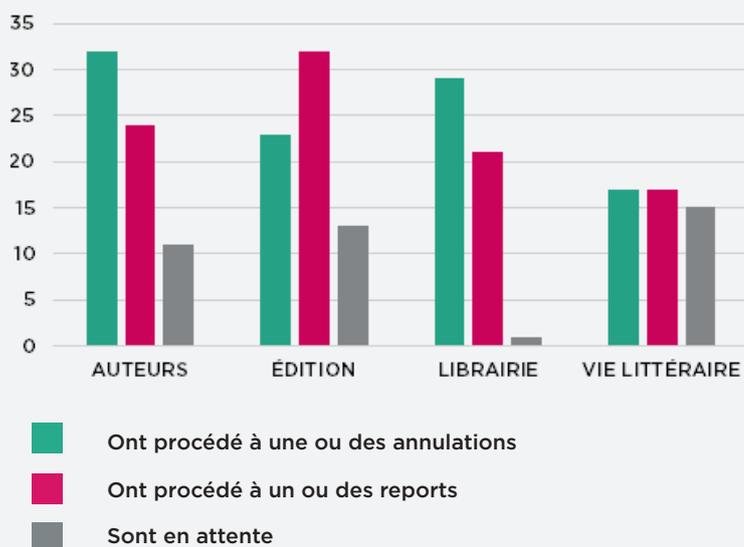
NOMBRE DE PERSONNES CONCERNÉES PAR LA SITUATION SECTEUR ÉDITION



NOMBRE DE PERSONNES CONCERNÉES PAR LA SITUATION SECTEUR LIBRAIRIE



ANNULATIONS ET REPORTS D'ÉVÉNEMENTS (NOMBRE DE RÉPONSES)



Les 238 réponses recueillies font apparaître 42 % d'**annulations**, quasi autant de **reports** (40 %) et 10 % d'événements **en attente**.

97 % des festivals littéraires de la période située entre mi-mars et fin juin ont **arrêté leur activité sur site et annulé le festival**. Parmi eux, beaucoup ont **réinventé des propositions en ligne**, reportant ainsi une partie de la programmation. D'autres ont **reporté l'édition 2020 à 2021**.

La profession est dans l'attente des décisions des pouvoirs publics pour inventer la suite.

DONNÉES À PLUS LONG TERME (aspects structurels de la crise)

PÉRENNITÉ DE LA STRUCTURE PAR MÉTIER (nombre de réponses)

Pour les libraires, les effets économiques de l'épidémie de la COVID-19 relèvent de deux dimensions :

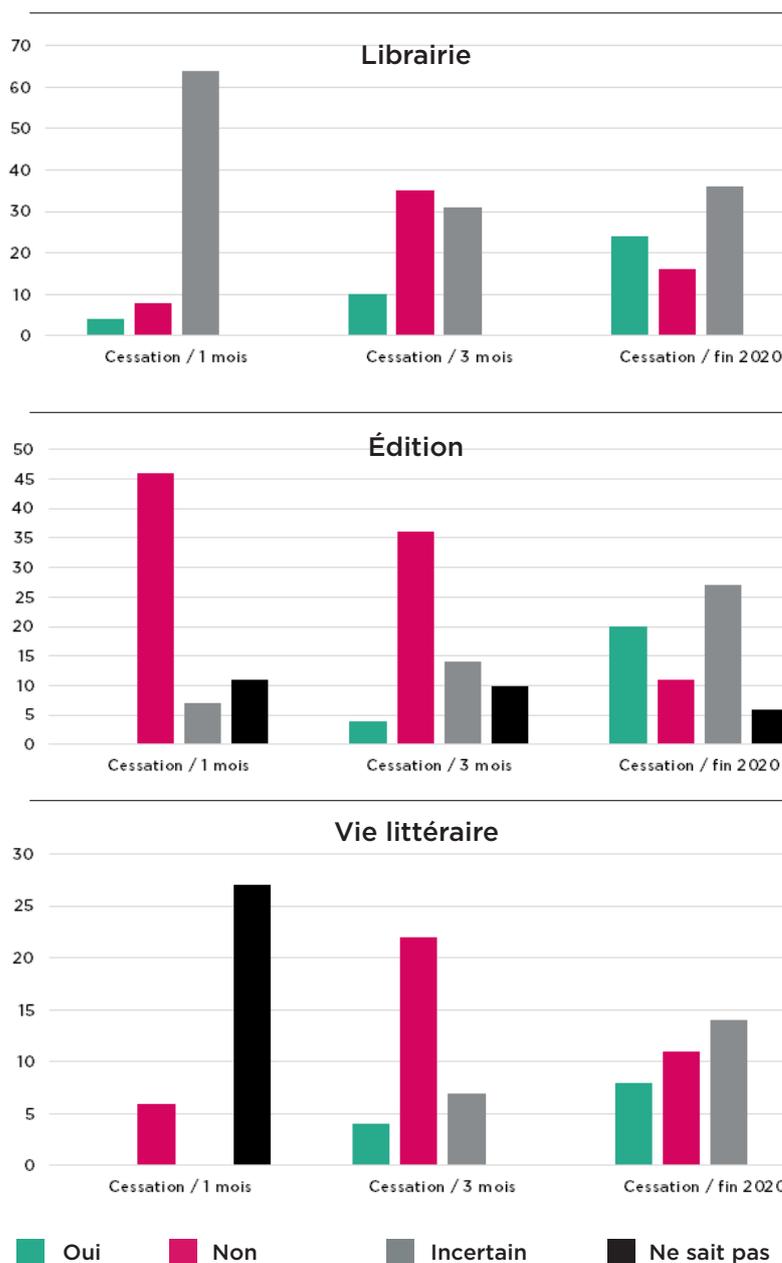
- la **trésorerie** : des difficultés rencontrées pour payer les fournisseurs à court terme peuvent assez vite conduire à une situation de cessation de paiement ;
- le **cumul des pertes d'exploitation** dans les mois à venir fragilisera les librairies et pourra conduire, pour les plus fragiles, à des difficultés de trésorerie dans un avenir plus ou moins éloigné.

Ces effets compromettent, dans tous les cas, les capacités des librairies à maintenir les emplois, à assurer leur pérennité voire à maintenir leur activité proprement dite. L'enquête révèle que **31,5 % des répondants craignent que la situation actuelle puisse provoquer la cessation complète de leur activité d'ici fin 2020**.

Dans l'édition, ce n'est donc pas le temps 1 (l'urgence) de la crise à proprement parler qui inquiète les responsables des maisons d'édition mais bien les mois à venir (le temps 2, celui de la **perte constatée**). Ce constat trouve son explication dans le fonctionnement même de la chaîne du livre :

1. Dans un premier temps l'éditeur avance les frais de fabrication des ouvrages.
2. Ceux-ci sont ensuite confiés au diffuseur-distributeur pour être placés dans les librairies, un temps auquel s'ajoute le délai durant lequel le livre est présent en librairie jusqu'à sa vente éventuelle.
3. Puis vient le temps du paiement des ventes. Généralement, plusieurs mois s'écoulent avant que l'éditeur ne perçoive ces sommes.
4. Outre l'arrêt des ventes durant 2 mois, la réouverture des librairies va entraîner d'importants retours d'ouvrages chez les diffuseurs, ce qui signifie pour les éditeurs des soldes négatifs.

L'inquiétude de la profession vient donc du **cumul** dans les mois à venir :



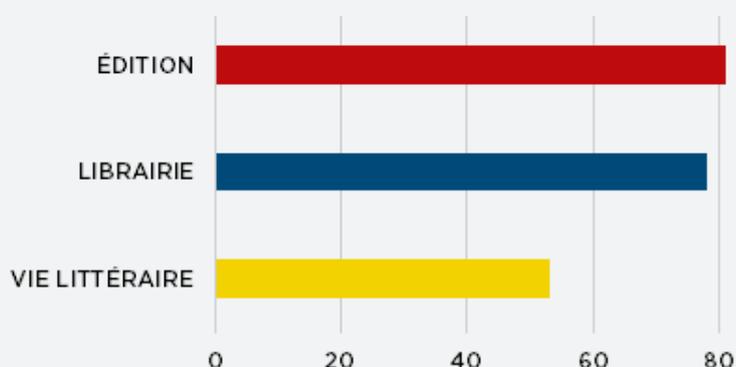
- de l'**érosion de leur trésorerie**,
- des **investissements à consentir pour relancer** la production,
- des **dettes** auprès des diffuseurs-distributeurs,
- des **délais d'encaissement propres** à la filière.

Ainsi certains éditeurs estiment que leur résultat ne redeviendra positif qu'au début de l'année 2021, suite aux ventes de fin d'année.

Les acteurs de la vie littéraire se prononcent peu quant à eux pour la période de court-terme. À trois mois, 22 structures sur les 33 répondantes ne sont pas inquiètes pour le maintien de l'activité, 4 pensent arrêter leur activité. Pour la période de la fin d'année, les avis sont plus partagés : 11 structures pensent être en activité, 14 sont inquiètes, 8 en cessation.

NOMBRE DE PERSONNES CONCERNÉES PAR UNE PERTE D'EMPLOI PAR MÉTIER

Ce sont [les éditeurs](#), suivis de près par [les libraires](#), qui présentent les plus grandes craintes pour leurs emplois.



DONNÉES AFFINÉES (TRIS CROISÉS)

LIBRAIRIE : UNE CRISE DURABLE ?

Deux temps sont à considérer dans la détermination de la perte :

- celui de la **fermeture administrative**, période pendant laquelle les librairies ont réduit leurs charges aux seules charges incompressibles. À titre d'exemple le groupe Librairies confinées a estimé, pour 41 des 70 librairies du groupe, une perte s'élevant environ à 370 000 € pour les deux mois de fermeture, soit environ 9 000 € par librairie ;
- celui du **déconfinement**, où le niveau des pertes dépendra de la capacité de la chaîne du livre à redémarrer de manière rapide et fluide ainsi que du niveau de fréquentation et des ventes en librairies. Cette reprise du travail, et donc le coût des salaires, représente la partie la plus importante des charges externes.

→ Pérennité de l'activité au regard de la géographie

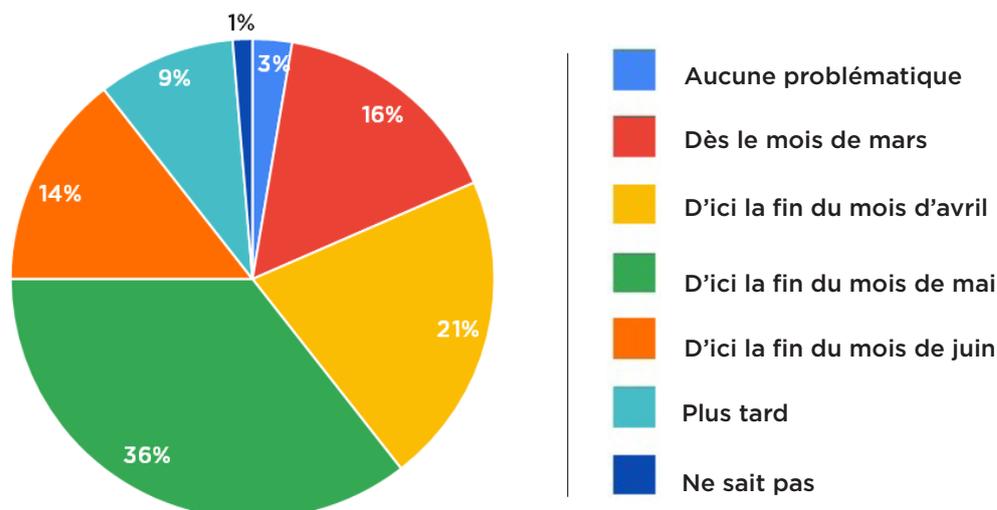
Le nombre de réponses et leur répartition territoriale permettent de considérer comme représentatifs les retours obtenus. On constate que l'implantation territoriale n'est pas le premier handicap : la temporalité et les conditions dans lesquelles se passeront la reprise et le maintien de l'activité dans les mois à venir seront les premiers facteurs au maintien ou non de l'activité. L'avis de la profession va vers une **reprise des ventes qui ne pourra se faire pleinement qu'à partir du mois de septembre 2020**.

→ Pérennité de l'activité au regard du CA

À court terme (1 mois) les libraires ne considèrent pas qu'une cessation d'activité soit possible. En revanche, d'ici la fin de l'année 2020, quelle que soit la catégorie à laquelle la librairie appartienne, le point de vue du responsable change et **49 % d'entre eux considère la situation comme incertaine**.

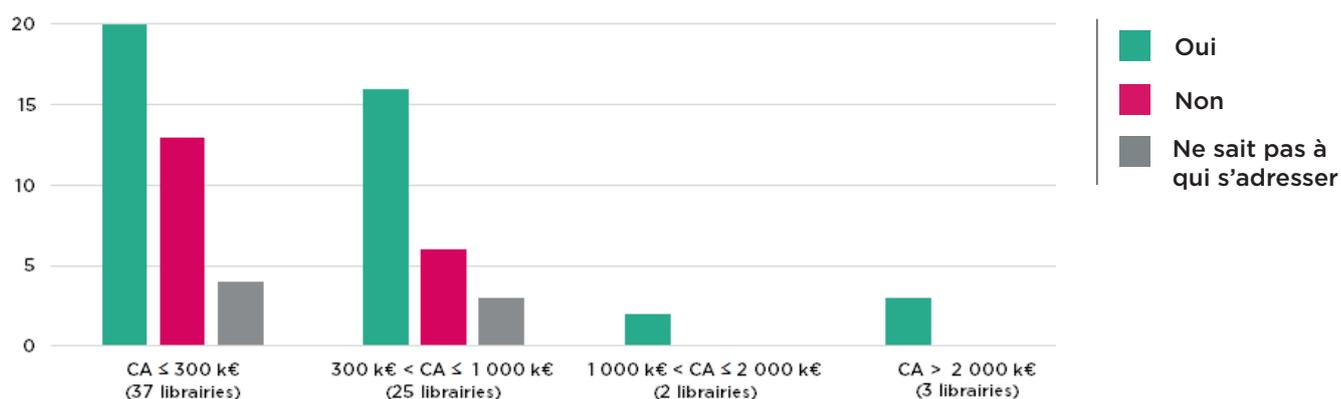
Comme pour l'édition, la majorité a estimé que c'est au terme de l'année que sa pérennité est menacée. Les aides mises en place ont permis de pallier les problématiques à court terme, la non diversification des aides (**renforcement des prêts** mais pas de subventions), l'**épuiement de leur trésorerie** ainsi que les **incertitudes liées à la reprise d'activité** les conduisent à penser que **les risques de faillite seront plus importants en fin d'année**.

→ **Temporalité estimée des problèmes de trésorerie rencontrés par les libraires**



→ **Aide économique au regard du CA**

Libraires, vous êtes-vous rapprochés d'une structure (banque / assurance) ou d'une institution (collectivité / association) pour une aide économique ?



61 % des librairies a eu recours à une structure (banque / assurance) ou d'une institution (collectivités / associations) pour obtenir une aide économique. Après recoupement, il apparaît que **le Prêt garanti par l'État a largement été utilisé par les librairies**. L'outil semble être particulièrement adapté à la profession.

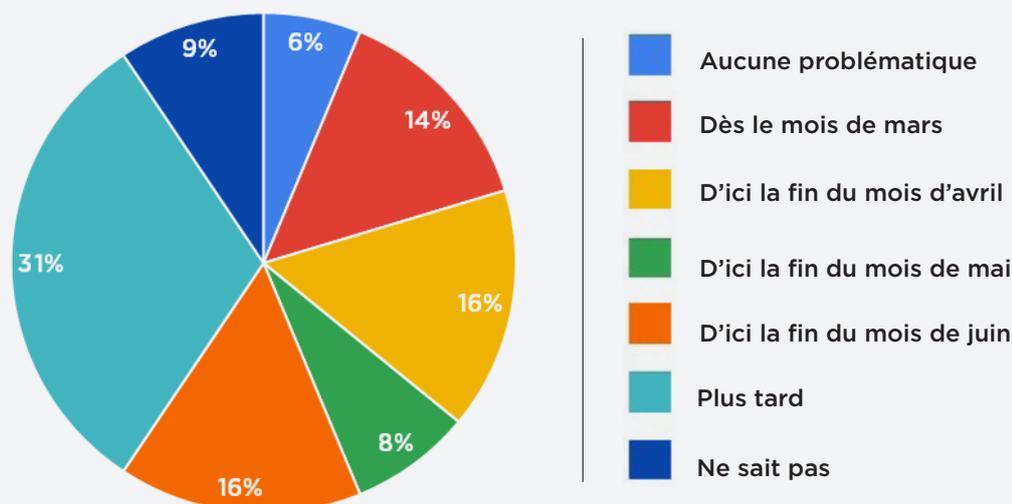
ÉDITEURS : LE POIDS DE LA CRISE

À la question « À quelle hauteur pensez-vous que ces mesures couvriront les pertes financières ? » les éditeurs sont une majorité à penser que **les mesures ne couvriront qu'un cinquième des pertes estimées**.

→ **Pérennité de l'activité au regard du CA**

Quel que soit le volume d'activité des entreprises, on constate qu'elles sont une majorité à estimer que **c'est au terme de l'année que leur pérennité est menacée**. Les différentes aides mises en place ont permis de pallier aux problématiques à court terme, toutefois la fin des mesures, l'épuisement de leur trésorerie ainsi que les incertitudes liées à la reprise d'activité les conduisent à penser que les risques de faillite seront plus importants en fin d'année.

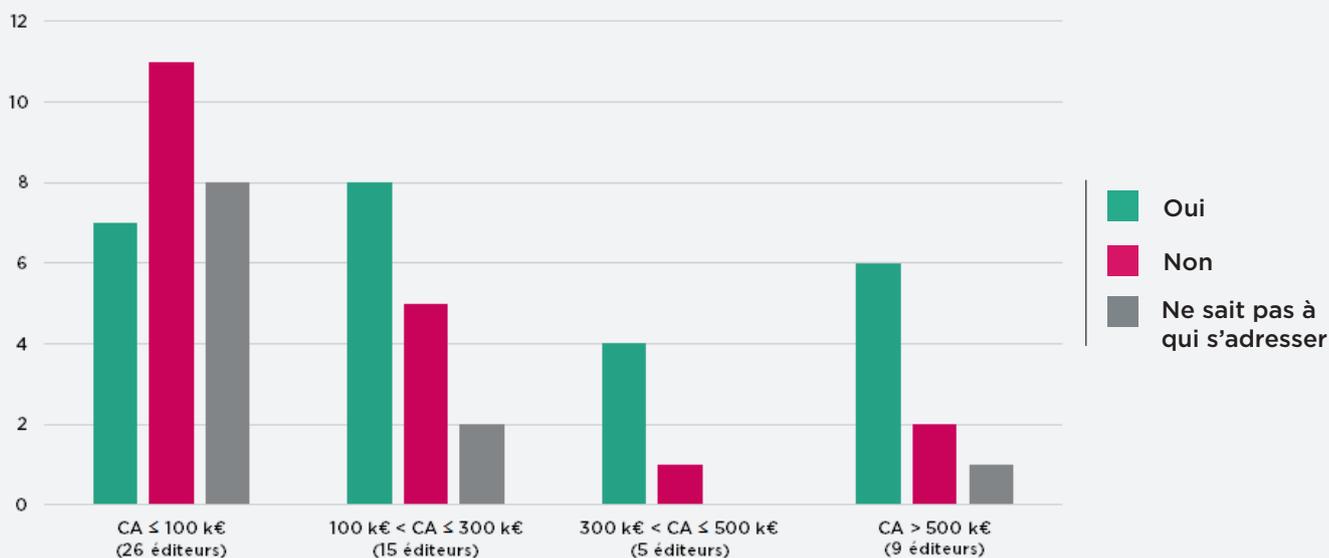
→ **Temporalité estimée des problèmes de trésorerie rencontrés par les maisons d'édition**



Ce constat sur la pérennité de l'activité recoupe les réponses à la question de la trésorerie, puisque **les maisons d'édition sont une majorité à estimer que c'est à moyen terme que se posera le problème.**

→ **Aide économique au regard du CA**

Éditeurs, vous êtes-vous rapprochés d'une structure (banque / assurance) ou d'une institution (collectivité / association) pour une aide économique ?



Au-delà du seuil de 100k € de chiffre d'affaires, les maisons d'édition sont **une majorité à avoir fait appel à une aide économique.** En-dessous de 100 k€, les structures de petite taille ont peu fait appel aux aides économiques par méconnaissance des organismes et en raison d'une inadéquation avec les critères d'éligibilité de ces dispositifs.

VIE LITTÉRAIRE : INCERTITUDE POUR 52 % DE LA PROGRAMMATION ANNUELLE

- **Perte d'emploi au regard du CA**
- **Pérennité de l'activité au regard du CA**
- **Appel aux mesures d'urgence au regard du CA**

L'avenir reste incertain et **142 événements ne savent pas s'ils pourront se maintenir**, ni quelles en seraient les conditions matérielles et sanitaires, dans l'éventualité d'un déconfinement complet dont le surcoût semble difficile à évaluer pour les organisateurs. Dans ce contexte, le **manque à gagner demeure certain pour les librairies associées** du fait d'une fréquentation réduite pour conditions sanitaires et, par effet rebond, pour **les éditeurs et les auteurs**.

Dans le cas d'annulation des manifestations de l'été et de l'automne, **ce sera quasiment l'économie de toute une année qui sera impactée pour la chaîne du livre**, puisque dans ce cas, seuls 9 % de l'activité aura eu lieu.

Au-delà, puisque **le poids et l'impact des manifestations littéraires concernent également les secteurs de l'hôtellerie-restauration, de l'hébergement, du tourisme...** c'est l'économie de tout un territoire qui se trouvera malmenée.

Quels besoins ?

Les données de l'étude d'impact diligentée par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée font ressortir les **besoins des organisateurs de manifestations littéraires**. Parmi les répondants :

- 1/3 demande le maintien des subventions 2020 (Drac, Région, Département, intercommunalité, ville...), afin de payer auteurs et fournisseurs, d'inventer de nouvelles modalités « à distance » ou en fréquentation réduite.
- 1/3 demande une aide exceptionnelle pour l'aménagement « sanitaire » des locaux et des lieux de manifestation ; également pour un besoin de trésorerie...
- 1/3 formule des demandes diverses : accéder à des salles de visioconférence, bénéficier d'un soutien dans leur communication, bénéficier de dispense de cotisations...

À ce jour, la profession manque de visibilité pour concevoir la programmation future. Pour autant, le **besoin de réfléchir ensemble** se fait jour.

BIBLIOTHÈQUES ET LECTURE PUBLIQUE

Les bibliothèques publiques, premier réseau culturel dans les territoires **ont fermé intégralement leurs portes** aux usagers (arrêté du 14 mars). Tous les événements culturels programmés ont été **annulés**, le plus souvent jusqu'en septembre.

Pendant le confinement, l'activité se poursuit malgré tout

L'organisation en **télétravail** n'ayant pas été prévue en amont, et en dehors de certaines équipes encadrantes utilisant les outils informatiques de leur collectivité, les agents ont dû utiliser leur propre matériel informatique, et la plupart du temps, seul un accès à la messagerie professionnelle était possible. Le télétravail est une nouveauté pour 80 % des bibliothécaires¹.

Cependant les bibliothèques ont maintenu une **offre de service** sous plusieurs formes :

- Les résultats de l'enquête ministérielle « Covid-19 : quel impact sur l'offre numérique des bibliothèques territoriales ? »² menée les 25 et 26 mars 2020, montrent que les bibliothèques s'adaptent pour accompagner au mieux leurs usagers à distance lorsque cela est possible. Un certain nombre d'établissements met ainsi en place de **nouvelles modalités d'inscription**, s'efforce d'augmenter les budgets alloués et développe leur **offre de ressources numériques**.

1. <https://www.archimag.com/veille-documentation/2020/05/19/comment-documentalistes-veilleurs-teletravail-confinement?>

2. <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Livre-et-lecture/Actualites/Enquete-l-impact-de-la-crise-sanitaire-Covid-19-sur-l-offre-numerique-des-bibliotheques-des-bibliotheques-territoriales>

- Le public est au rendez-vous : les **usages des ressources numériques** semblent avoir doublé voire triplé en fonction des ressources. De nombreuses collectivités, villes, métropoles ou départements ont accordé une inscription gratuite à tous leurs habitants facilitant de la sorte l'accès aux ressources en ligne.

- Un travail de veille signalant des **ressources gratuites** comme la « Galerie des ressources remarquables » de la Bibliothèque départementale de l'Ariège (09) ou des **sélections thématiques** comme « Nos coups de cœur confinés » de la Médiathèque départementale de l'Aveyron (12) a été effectué par de très nombreux bibliothécaires.

L'utilisation d'autres médias est plébiscitée : le réseau des médiathèques de Sète Agglopol Méditerranée (34) a créé sa chaîne Youtube mi-avril. Les médiathèques de Lodève et de Clermont-l'Hérault (34) réalisent des chroniques et lectures pour Radio Lodève. Le réseau des Médiathèques Adour-Madiran (65) a proposé l'Heure du conte, en live sur Facebook.

Les bibliothécaires musicaux ne sont pas en reste et proposent concerts confinés et playlists, à l'instar de la médiathèque de Muret.

D'autres initiatives, comme « Histoires au téléphone » de la Médiathèque départementale de Lozère (48) qui propose 15 minutes de lecture au téléphone, permettent de garder un lien plus direct avec les usagers.

- Ce fut enfin l'occasion de valoriser les **ressources patrimoniales numérisées** de longue date par les établissements documentaires. Un exemple parmi tant d'autres, la médiathèque de Perpignan (66) publie chaque jour sur Twitter une page ou un article issu de la presse locale ancienne.

Toutefois, la « **fracture numérique** » demeure un problème existant bien qu'elle ne fasse pas l'objet des questions abordées par l'enquête, le confinement soulève les interrogations quant aux difficultés d'accès et la poursuite nécessaire des politiques pour favoriser l'inclusion numérique de tous.

Une reprise d'activité envisagée de manière très progressive

Les associations professionnelles (ABF, ADBGV, ABD, ACIM, Bibliopat) ont travaillé, en lien avec le Service du Livre et de la Lecture du ministère, pour établir un **plan échelonné de déconfinement progressif**. Le site Internet www.biblio-covid.fr reprend les recommandations et apporte des recommandations complémentaires.

De manière générale, **les bibliothèques se sont appuyées sur ces recommandations pour rédiger leur Plan de Reprise d'Activité**. Cependant, il est difficile d'avoir à ce jour une visibilité au-delà de la première phase :

En phase 1 (à partir du 11 mai) :

- Un protocole de décontamination des documents est mis en place, avec un espace dédié pour la quarantaine (en moyenne 4 jours pour les documents papiers/cartonnés et 10 jours pour le plastique).
- Les commandes aux librairies sont relancées suite à la reprise d'activité des fournisseurs.
- Les locaux restent fermés au public, mais des services de retrait « en drive » sont possibles après commande par internet, téléphone ou sur place. Afin de limiter les contacts, certaines bibliothèques, comme celle d'Argelès-sur-Mer (66) proposent des « paniers » dont le contenu est affiché à l'entrée.

En phase 2 : les locaux sont partiellement ouverts et peuvent accueillir moins de 10 personnes. Des opérations « hors les murs » sont possibles. Certaines bibliothèques ont déjà fixé la date de cette réouverture au public (1^{er} juin pour le réseau Foix-Varilhes (Ariège) ou 15 juin à Clermont-l'Hérault (Hérault)), mais la plupart attendent l'évolution de la situation sanitaire. D'autres bibliothèques, en milieu rural, accueillent le public avec masques et gel à l'entrée dès le mois de mai, à Saint Clar (Gers), Mende (Lozère), Montgaillard (Hautes-Pyrénées) et Marseillan (Hérault).

En phase 3 : les bibliothèques ouvrent des espaces de travail et accueillent des classes et des groupes.

En phase 4 : retour à la normale.

En conclusion, le **maintien des budgets prévus destinés aux bibliothèques ne semble pas être en péril malgré l'annulation ou le report des activités annexes**. Les difficultés immédiates sont plutôt d'ordre organisationnel et managérial. Il est à craindre que les budgets d'acquisition soient en baisse en 2021 en raison de la contraction prévisible des budgets des collectivités territoriales. On peut souhaiter que cette tendance soit compensée par la mise en œuvre d'un plan de soutien à l'acquisition annoncé par le ministère de la Culture.



Attentes exprimées par les professionnels

S'il convient d'apporter une attention particulière à la réouverture progressive des **bibliothèques** et des **établissements documentaires**, **c'est bien dans le secteur de la création et de l'économie marchande de la filière que les besoins et les attentes sont les plus forts. Cela comprend la création au sens large** (autrices et auteurs, illustratrices et illustrateurs, traductrices et traducteurs) **y compris le champ des organisateurs de manifestations littéraires et des résidences, l'édition, et la librairie.**

Suite aux réunions avec les professionnels (Édition et Librairie le 28 avril, Auteurs et Manifestations littéraires le 27 mai), les attentes des professionnels s'articulent autour de 6 points :

1. Le renouvellement de principe du Contrat de filière pour la période 2021/2024 sur la base actuelle (600 k€/ an : 300 k€ Région, 150 k€ CNL, 150 k€ Drac). Cela permet aussi de rassurer la filière par la pérennisation d'un contrat ancien et dont les résultats structurels sont avérés.

2. L'ajout des volets Fonds de soutien exceptionnel du CNL à parité CNL / Région.

Il s'agit d'utiliser l'effet levier des **2 fonds d'aide exceptionnels à l'édition et à la librairie indépendante** que le **Centre national du Livre** souhaite négocier avec les Régions. Ces fonds pourront se décliner en :

- **Édition** (sur une base de 2x200 k€ soit 400 k€ complémentaires pour la relance et l'amortissement des pertes)
- **Librairie** (sur une base de 2x300 k€ soit 600 k€ complémentaires, a priori sur l'aide au coût de transport)

Cela permet d'apporter une réponse concrète et cofinancée pour un **« New Deal »**, avec réponses immédiates aux attentes de la filière et effets entre l'automne 20 et le printemps 21.

3. L'augmentation par la Région de l'enveloppe du soutien à la création mis en œuvre par Occitanie Livre & Lecture de 100 à 200 k€ complémentaires et fléchée vers :

- une aide au petit équipement pour les auteurs (logiciel, bureautique, documentation)
- une aide aux animations en bibliothèques, librairies, commandes d'écriture
- l'augmentation des bourses d'écriture et de résidences.

Cela permet également d'apporter une réponse concrète et immédiate aux **auteurs**, mais aussi d'**irriguer le territoire** via les bourses d'écriture, les résidences, les bibliothèques, les librairies.

4. Le doublement par la Région du montant de la **Carte Jeune** pour l'achat de livres dans les librairies indépendantes d'Occitanie, ainsi que le **retour de l'achat des livres scolaires en librairies indépendantes** via cette **Carte Jeune**. Et un élargissement de cette **Carte Jeune** aux auteurs de la Région.

5. Le maintien par la Région et la Drac des subventions 2020 et 2021 aux **manifestations littéraires** annulées ou reportées, sous condition de la **rémunération des autrices et auteurs** qui y étaient programmés.

6. Une initiative de la Région en direction du législateur concernant des modifications qui relèvent du champ de l'État, à savoir :

- La création d'un **tarif postal spécifique au livre** pour les **librairies indépendantes et les maisons d'édition** ;
- L'application de la **TVA réduite** de la presse (2,1 %) sur le livre ;
- **L'abaissement de la TVA** sur les droits d'auteurs à 2,1 % au lieu de 10 % ;
- Une simplification de l'accès des créateurs aux droits sociaux ;
- Une solidarité dans le cadre des Marchés publics d'achat de livres : **inscription de l'interdiction de toute remise** dans les CCAP et **relèvement du plafond d'achat hors marché** de 90 k€ à 250 k€.

La Région et l'État pourront **s'appuyer sur Occitanie Livre & Lecture pour une mise en œuvre souple, rapide et effective** des mesures qu'ils pourront prendre.



La parole aux professionnels de la filière Livre

LES AUTRICES ET AUTEURS

- › Les artistes-auteurs, bien qu'au cœur de l'écosystème du livre, soulignent l'absence d'un vrai dispositif en leur faveur. Ils se sentent « oubliés » d'une manière générale dans les plans de relance de toute la filière. Certes des mesures ont été mises en place mais les difficultés face aux dispositifs d'aides et le manque de lisibilité permanent (non éligibilité, lourdeur administrative, non prise en compte de l'irrégularité de leurs revenus, etc.) constituent de vrais obstacles.
- › Les pertes les plus importantes sont le résultat direct des annulations ou report d'événements (brusque interruption des revenus connexes). Le « caractère saisonnier » vient aggraver une situation déjà fragile. Ils « réclament » une solidarité inter-filière, entre les différents maillons de la chaîne et demandent également aux collectivités d'honorer les contrats en cours.
- › Les auteurs sont largement touchés. Leurs commentaires (questions ouvertes), ainsi que l'enquête complémentaire menée auprès de 60 autres auteurs de la région - via des entretiens téléphoniques - traduisent de vives inquiétudes et viennent confirmer les problématiques de précarité et d'isolement déjà présentes au regard d'un statut fragile et toujours pas reconnu. Les circonstances actuelles viennent décupler leurs difficultés.
- › Ces premiers éléments permettent une réflexion sur les outils, mesures et accompagnements susceptibles d'aider au mieux les autrices et auteurs à traverser la crise sanitaire. Sans doute une analyse plus fine et plus représentative est nécessaire pour des décisions opérationnelles efficaces à moyen et à plus long terme. Notre volonté à élargir la capacité d'action en leur faveur pour faire face à l'ampleur des besoins reste entière.

LES ÉDITRICES ET ÉDITEURS

D'une manière générale les éditeurs plébiscitent la réouverture des librairies. Ils mettent en avant que d'autres professionnels dépendent de leur activité (maquettistes, correcteurs, imprimeurs et bien d'autres).

› **Benjamins média** : « *Benjamins média emploie 3 salariés mais fait travailler pas mal de monde à Montpellier et dans ses environs : une dizaine de comédien.ne.s, trois ingénieurs du son, un imprimeur (JF impression)... L'impact est plus important qu'il ne paraît.* »

Il faut aussi bien comprendre que l'édition est un investissement à long terme. La trésorerie manquante aujourd'hui met en danger les projets de l'an prochain.

› **Éditions de la Margeride** : « *La prime de 1500 € si le chiffre d'affaires s'effondre de 70 % sur le mois de mars, ne correspond pas au fonctionnement économique de beaucoup de maisons d'édition. C'est une « photo » qui n'a pas de sens parce qu'elle est réalisée sur une trop courte période. Par exemple des éditeurs peuvent entrer dans leur chiffre d'affaires de mars des livres vendus en décembre 2019 et réglés tardivement par les librairies. L'impact réel sera mesurable au moment du bilan de l'exercice 2020.* »

› **Éditions Plume de carotte sur leurs besoins**

- *une aide en trésorerie à très court terme pour « tenir » le temps de l'arrêt complet de l'activité*
- *une aide économique à moyen terme pour pouvoir réinvestir dès la sortie de la crise. Cela peut être un prêt... même s'il faudra du temps pour absorber cette dette.*
- *envisager les lecteurs : une politique d'incitation à l'acquisition de livres sera peut-être nécessaire.*

› **A2MIMO** : « *Le cycle du livre s'étend entre 6 mois même un an entre la mise en route d'un projet avec l'avance des droits aux auteurs/illustrateurs, les frais de réalisation dont l'impression, la commercialisation et le paiement à 3 mois du diffuseur-distributeur s'il y a des ventes.... Il est évident que l'impact sera ressenti jusqu'à la fin de l'année avec la fermeture des librairies et donc le décalage des parutions et l'encombrement en découlant qui va étouffer la production des plus petits éditeurs.* »

› **L'Étoile des limites** : « *Notre activité devrait pouvoir continuer si la situation sanitaire s'améliore, mais notre trésorerie sera certainement réduite au minimum. [...] Difficile, dans ces conditions, d'envisager à brève échéance de nouvelles publications. Espérons que le marché du livre redémarre...* »

Les éditeurs gardent quand même le sens de l'humour !

› **Vagabonde** : « *En brousse, nous manquons de Doliprane 1000 mg.* »

LES LIBRAIRES

Pour les librairies, les 2 mois d'arrêt pénalisent l'année entière.

› **Le Rouge et Le Noir** : « 2020 est une année blanche, la librairie tire un trait sur le premier semestre. Il sera impossible pour la librairie de rattraper les 2 mois de confinement. Le but à la réouverture est d'amortir au mieux les pertes liées à la crise sur la période juillet-décembre 2020. L'espoir est de faire un CA correct les 15 derniers jours de mai pour payer les échéances en suspens, le loyer, l'URSSAF. »

Même s'ils ont su être inventifs...

› **La Folle Avoine** : « S'est entendue avec le volailler pour joindre un panier de livres aux clients. A mis en place un Drive à vélo en respectant les consignes sanitaires pour éviter un mois d'avril à zéro. »

... Il faudra tout recommencer en termes de conquête et de fidélisation de la clientèle.

› **Livres, Books & Company** : « L'arrêt du mois de mars est brutal, car la librairie connaissait une vraie dynamique/montée en puissance (fidélisation de la clientèle, implication, bon mois de février, communication fonctionnelle...). Il va lui falloir tout recommencer sur le plan de la communication ensuite. »

LES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

› Les acteurs de la vie littéraire n'ont pas tous reçu la confirmation du maintien de leur subvention 2020, que leur manifestation ait eu lieu, qu'elle soit reportée ou réinventée pour partie via les outils numériques. De même le mécénat va faire défaut, ainsi que le soutien « en nature » des bénévoles ou de certains fournisseurs. Leur modèle économique est donc fragilisé. Ils soulignent la pertinence du maintien des financements CNL et SOFIA, dédiés à la rémunération des auteurs invités.

› En l'absence de la reconduction de la subvention, ils ne pourraient programmer leur prochaine saison.

› Les manifestations qui travaillent avec des librairies disent l'impossibilité de trouver comment maintenir le chiffre d'affaires habituellement généré pendant le festival pour les librairies. Les visiteurs « virtuels » ne reporteront pas nécessairement leur achat en ligne, si tant est que l'établissement dispose d'une telle offre. La perte de revenus pour les libraires est donc conséquente. Et par effet rebond, la perte pour les éditeurs et les auteurs.

Vos interlocuteurs

RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE SERVICE DU LIVRE



Hôtel de Région
22 boulevard du Maréchal Juin
31400 Toulouse
05 61 33 50 50

Benoît Caron

Responsable du service industries créatives
benoit.caron@laregion.fr
05 61 39 62 18

Hôtel de Région
201 avenue de la Pompignane
34000 Montpellier
04 67 22 90 00

Florence Carre

Responsable livre, lecture publique
et littérature orale
florence.carre@laregion.fr
04 67 22 94 57

DRAC OCCITANIE SERVICE LIVRE

32 rue de la Dalbade
31000 Toulouse
05 67 73 20 20

Henri Gay

Conseiller pour le livre et la lecture
henri.gay@culture.gouv.fr
05 67 73 20 70

Benjamin Assié

Conseiller pour le patrimoine écrit, les archives
et les centres culturels de rencontre
benjamin.assie@culture.gouv.fr
05 67 73 20 69

5 rue de la Salle-l'Evêque
34000 Montpellier
04 67 02 32 15

Matthieu Desachy

Conseiller pour le livre, la lecture
et les langues de France
matthieu.desachy@culture.gouv.fr
04 67 02 32 14



OCCITANIE LIVRE & LECTURE

14 rue des Arts
31000 Toulouse

47 quai du Verdanson
34090 Montpellier

Direction



Laurent Sterna
05 34 44 50 21
laurent.sterna@occitanielivre.fr

Cécile Jodlowski-Perra
04 67 17 94 77
cecile.jodlowski@occitanielivre.fr



Création, vie littéraire & éducation artistique



Eunice Charasse
05 34 44 50 22
eunice.charasse@occitanielivre.fr

Hélène Duffau
04 67 17 94 73
helene.duffau@occitanielivre.fr



Économie du livre



Yanik Vacher
05 34 44 50 26
yanik.vacher@occitanielivre.fr

Adeline Barré
04 67 17 94 76
adeline.barre@occitanielivre.fr



Coopération entre bibliothèques



Montserrat Sanchez
05 34 44 50 28
montserrat.sanchez@occitanielivre.fr

Mélanie Marchand
04 67 17 94 75
melanie.marchand@occitanielivre.fr



Patrimoine



Élodie Mitaine
05 34 44 50 25
elodie.mitaine@occitanielivre.fr

Mélanie Marchand
04 67 17 94 75
melanie.marchand@occitanielivre.fr



Administration



Nadine Philippe
05 34 44 50 20
nadine.philippe@occitanielivre.fr

Anne-Yvonne Affret
04 67 17 94 74
anne.yvonne.affret@occitanielivre.fr



Communication



Virginie Franques
05 34 44 50 23
virginie.franques@occitanielivre.fr

Lucile Cérède
04 67 17 94 71
lucile.cerede@occitanielivre.fr



Interprofession

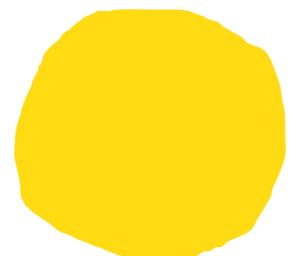
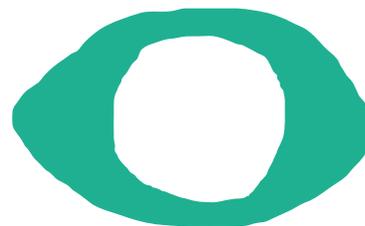
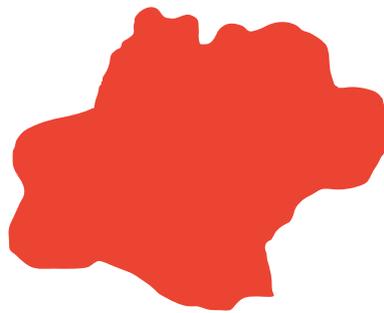
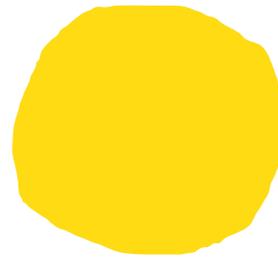
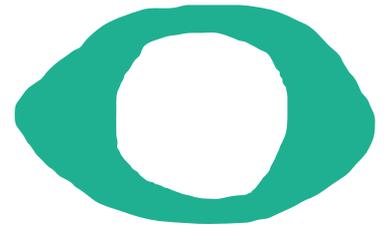
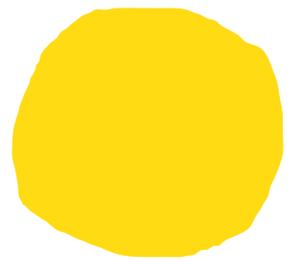


Judith Haffner
05 34 44 50 27
judith.haffner@occitanielivre.fr

Léa Pasquet
04 67 17 94 72
lea.pasquet@occitanielivre.fr



Isabelle Gervais
05 34 44 50 29
isabelle.gervais@occitanielivre.fr



www.occitanielivre.fr

